

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maieutique
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences medicales
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Pharmacologie
- Master Santé publique
- Master Sciences du médicament et des produits de santé

Présentation

Le champ de formation *Santé* est rattaché au Collège des sciences de la santé (ci-dessous dénommé collège santé) l'une des huit structures de formation de niveau intermédiaire (5 Collèges, 3 Instituts) de l'Université de Bordeaux (UB). Le champ de formation *Santé* est responsable de la formation initiale et tout au long de la vie des professionnels de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, orthophonie) et propose également trois mentions de master : *Pharmacologie, Sciences du médicament et des produits de santé*, et *Santé publique*. Jusqu'en 2019, le Collège Santé partageait avec le Collège Sciences et Technologies (ST) trois mentions de master : *Biologie-santé, Ingénierie de la santé et Neurosciences*.

Avis global

Les formations du champ bénéficient d'un environnement hospitalo-universitaire et d'un adossement à la recherche de grande qualité. Les atouts du site bordelais tels que l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) et les projets labellisés par les plans d'investissement d'avenir (PIA) ne sont malheureusement pas développés dans le dossier champ : les liens tissés avec les formations ne sont pas explicités, leur impact sur l'attractivité et la qualité des formations ne peut ainsi être correctement évalué.

L'absence, dans le champ, d'un dispositif de pilotage unique, doté de moyens, pour l'ensemble des mentions et des parcours se traduit par une très grande hétérogénéité dans les modes d'autoévaluation et dans la mesure de l'efficacité des dispositifs mis en place (double cursus d'excellence par exemple) ainsi que dans le suivi des diplômés (internat, poursuite d'études en doctorat, taux et niveau de l'insertion professionnelle). L'analyse de ces éléments et indicateurs essentiels manquent cruellement dans certains dossiers, empêchant une analyse objective de l'attractivité et de la qualité des formations.

Les conseils de perfectionnement restent absents ou incomplets dans une majorité de formations. Ces conseils sont parfois suppléés par des comités de pilotage, voire par des réunions des équipes pédagogiques, dont les missions ne sont pas clairement établies. Il est indispensable de clarifier cette situation problématique et d'apporter un soutien aux équipes pédagogiques pour généraliser le déploiement des conseils de perfectionnement à l'ensemble des mentions du champ de formation.

La structuration en blocs de compétences est engagée dans quelques mentions mais sa mise en œuvre dans le champ *Santé* reste à la marge. Cet important chantier devrait s'accompagner d'un soutien logistique fort de la part du Collège Santé, ce qui permettrait d'augmenter la part des formations ouvertes à la formation continue et à la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Analyse détaillée

Dans le champ de la formation, le Collège santé assure deux missions principales : la formation initiale et tout au long de la vie des professionnels de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, écoles paramédicales) dans un cadre national réglementé et également une formation initiale et tout au long de la vie de professionnels et de chercheurs dans différents domaines relevant de la santé en général. Afin d'assurer une meilleure intégration des étudiants en santé au monde de la recherche, le Collège santé a ouvert un double cursus d'excellence qui permet aux étudiants en santé les plus brillants et motivés de bénéficier, dès la deuxième année d'études de santé, d'un parcours personnalisé leur permettant de valider une première ou une deuxième année de master (M1 ou M2) avant le début du deuxième cycle des études de santé. Ce dispositif ne fait cependant pas l'objet d'une évaluation, aucun élément chiffré ou d'analyse ne figurant dans le dossier.

Les formations de master du champ *Santé* affichent clairement leurs objectifs. Les enseignements dispensés permettent d'acquérir des connaissances et compétences en adéquation avec les métiers visés et une insertion directe, généralement de haut niveau. La plupart des masters offrent une formation à et par la recherche en vue d'une poursuite d'études en doctorat.

Les formations de niveau master sont clairement identifiées ; des formations de santé existent aussi à Limoges ou à Poitiers. Certaines mentions de master se distinguent au niveau national, soit par leur envergure et leur notoriété, soit par leur originalité. La mention *Santé Publique* est aussi reconnue au niveau international, avec des parcours en e-learning qui recrutent à l'étranger. Bien que des partenariats ou des collaborations existent entre certaines mentions et des formations de l'UB ou d'autres établissements, comme l'université Bordeaux Montaigne ou l'université de Limoges, des liens plus forts et des mutualisations d'enseignements pourraient être plus largement développés. L'ancrage des formations d'orthophonie et de maïeutique dans l'université de Bordeaux reste très insuffisamment explicité et justifié.

Les formations de master s'appuient classiquement sur l'environnement de recherche de l'établissement, en particulier sur les équipes labellisées par des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) et, pour le master *Santé publique*, sur l'École universitaire de recherche (EUR) *Digital Public Health*. Certaines formations de santé montrent aussi un lien important avec l'environnement de recherche (par exemple pharmacie, médecine), en particulier par la mise en place de parcours de recherche ou la possibilité de suivre

en parallèle un parcours de master. La place de la recherche dans d'autres formations médicales professionnelles (par exemple maïeutique) mériterait toutefois d'être plus développée. Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation du champ *Santé* ne donne pas une liste des unités de recherche auxquelles les formations sont adossées et ne mette pas en avant la participation et le rôle de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) et des programmes labellisés dans le cadre du PIA et qu'il ne mentionne pas non plus les plus-values qu'ils apportent aux formations du champ.

La plupart des formations montrent des partenariats internationaux, permettant la mobilité étudiante, la co-diplomation avec des établissements étrangers (par exemple le master *Santé Publique*), ou l'accotement à un master international (master *Pharmacologie*). Ces différents partenariats ou accords résultent de liens spécifiques à chaque formation sans qu'une politique d'internationalisation des formations soit présentée et explicitée dans le dossier champ.

La présentation des objectifs, des connaissances et compétences à acquérir et de l'organisation pédagogique des formations de santé sont très inégales selon les dossiers : elles ne sont pas explicitées dans certains dossiers d'évaluation, renvoyant aux textes officiels réglementaires. Le dossier de la formation d'orthophoniste est trop lacunaire : les tableaux récapitulatifs des enseignants et des UE n'étant pas renseignés, il n'est pas possible de porter une appréciation sur l'organisation générale, les modalités de validation des UE, l'acquisition de compétences en langue étrangère, les possibilités d'acquisition de compétences complémentaires, les dispositifs d'aide à la réussite. Dans la formation DFASMa, certaines UE ont un nombre de crédits ECTS qui n'est pas en adéquation avec les textes réglementaires : cette situation devra être corrigée.

La situation vis-à-vis des stages est également très diverse selon les formations : le nombre de places étant limité au CHU de Bordeaux, les étudiants du DFASO ne reçoivent pas un volume horaire de formation pratique suffisant et conforme aux textes réglementaires. Pour le DFASMa, bien que des objectifs de stage progressifs soient clairement définis par type de stage, le dossier ne fait pas état d'une évaluation des stages par les étudiants, ce qui n'est pas admissible.

Les étudiants des formations de santé bénéficient de la plateforme hospitalo-universitaire de simulation en santé Simba-S, structure partenariale alliant tous les types de simulation en santé ; elle est également ouverte aux formations de master et à la FTLV. Le dossier fait état d'une école de chirurgie, unité fonctionnelle qui regroupe le laboratoire d'anatomie, la simulation procédurale en chirurgie et le département des techniques et des recherches chirurgicales appliquées. Il est regrettable que le dossier ne mette pas en avant ces outils et ne précise pas leur rôle dans l'évolution de la pédagogie dans les formations. On observe ainsi, dans les formations, un accès aux outils de simulation très inégal, parfois limité (DFASM) ou insuffisamment développé (DFASMa).

Les mentions de master proposent une organisation classique avec une formation transversale autour des éléments fondamentaux en M1 et des parcours conduisant à une spécialisation en M2. Cependant, la formation en pharmacologie, organisée en une seule année, ne s'apparente pas à une formation de master : une réflexion doit être conduite sur son organisation et son positionnement pour pérenniser cette formation qui pourrait devenir un parcours d'un autre master de santé.

La mention *Santé publique* a été construite dans une démarche centrée sur l'approche par compétences, notamment en M1 qui est organisé par blocs de compétences. Cette démarche est à souligner et pourrait être étendue à l'ensemble des formations de master.

L'acquisition de compétences linguistiques en langue étrangère est très inégale selon les formations : elle n'est pas prévue au sein des différentes UE accessibles aux étudiants de la mention *Pharmacologie*, remarquablement développée pour certains parcours de la mention *Santé publique*, qui offre un parcours enseigné en anglais (Public Health Data Science, PHDS) et un autre en espagnol (Promotion de la santé et développement social, I-PROMS, enseigné à distance). Le parcours PHDS fait de plus partie d'un cursus master-doctorat dans le cadre de l'EUR Digital Public Health.

La formation à l'éthique professionnelle et à la déontologie n'est pas présente dans l'ensemble des formations du champ ce qui est regrettable.

Au cours de la période de référence, le périmètre du champ *Santé* a été amené à évoluer : les mentions *Biologie-santé*, *Ingénierie de la santé* et *Neurosciences*, relevant conjointement jusqu'en 2019 du champ de formation *Santé* et du champ *Sciences et technologies (ST)*, sont depuis exclusivement rattachés au champ *ST*. Il est regrettable que le dossier ne précise pas les raisons qui ont conduit à cette réorganisation des champs concernés, qu'il ne détaille pas les prérogatives laissées à chacun des champs dans le pilotage de ces formations et qu'il ne renseigne pas davantage sur le pilotage mis en place au niveau du collège santé, s'il existe.

Le collège santé regroupe cinq composantes à statuts dérogatoires, les trois Unités de formation et de recherche (UFR) de santé - l'UFR des sciences médicales, l'UFR des sciences pharmaceutiques et l'UFR des sciences odontologiques - et deux instituts - l'Institut de santé publique, épidémiologie et de développement (ISPED) et l'Institut du thermalisme. Les formations de santé DFASM, DFASP, DFASO sont opérées par les UFR respectives. Le DFASMa est organisé par une école hospitalière et le certificat d'orthophonie est enseigné au centre de formation universitaire en orthophonie (CFUOB) au sein de l'Institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR), structure regroupant l'ensemble des formations paramédicales de réadaptation universitaire et hospitalière dont le statut n'est pas défini dans le dossier. Les formations de master sont opérées par les UFR ou Instituts rattachés au champ.

Le pilotage des formations est très hétérogène. Les équipes pédagogiques sont toutes diversifiées et comprennent des intervenants extérieurs de façon notable, sauf celle de la formation DFASO dans laquelle un

seul professionnel intervient chaque année de formation, ce qui est notoirement insuffisant. L'école de sage-femme ne renseigne ce point que pour les enseignants universitaires. Il n'est ainsi pas possible d'évaluer pour le DFASMa la part des enseignants professionnels et leurs qualifications au regard des objectifs de la formation. L'état d'avancement de l'approche par compétences montre une très grande variabilité dans les formations du champ : à un stade avancé pour le master *Sciences du médicament et des produits de santé* et en cours pour les masters *Pharmacologie* et *Santé publique*, elle n'est pas évoquée pour les autres diplômes, ce qui est tout à fait regrettable.

Les équipes pédagogiques sont clairement identifiées pour l'ensemble des formations. En revanche, les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas renseignés dans les dossiers transmis sauf pour la formation DFASP. Les équipes pédagogiques s'appuient sur les moyens administratifs et techniques des UFR et instituts auxquels elles sont rattachées. Le collège santé dispose de moyens administratifs transverses (140 personnes) pour assurer la coordination des formations, sans que soient précisées les missions dévolues à cette coordination. Des commissions composées majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC) assurent l'organisation des enseignements et des examens.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas généralisés à l'ensemble des formations du champ : seules les mentions de master *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* ont véritablement mis en place ce conseil. Il est tout à fait dommageable que, pour une majorité des formations du champ santé, les indicateurs disponibles ne soient pas analysés dans un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue des formations. L'évaluation des enseignements est analysée et prise en compte dans les formations de master et dans la formation DFASP ; elle est en cours de réorganisation pour les formations DFASMa et DFASO mais n'est pas évoquée pour le certificat d'orthophonie et le DFASMa. L'absence d'évaluation des enseignements théoriques, cliniques et des stages hospitaliers dans certaines des formations du champ est problématique et constitue pour elles un point faible majeur.

Les modalités de contrôle des connaissances et de validation des stages sont définies et sont généralement portées à la connaissance des étudiants dans des livrets des études. Il est regrettable que les dossiers des formations DFASMa et *Capacité d'orthophonie* ne renseignent pas cet item.

La démarche qualité et les processus d'autoévaluation sont extrêmement disparates selon les formations et inexistantes au vu des dossiers des formations de santé DFASMa, DFASO, DFASMa, la *Capacité d'orthophonie* et le master *Pharmacologie*, ce qui est inacceptable. En revanche, la formation DFASP, les masters *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* sont clairement dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

Les effectifs des formations sont présentés dans les dossiers mais ne sont généralement pas analysés. Ils sont stables dans les formations réglementées mais limités en DFASO par les places disponibles en stages cliniques au CHU de Bordeaux. Le master *Santé publique* présente des données qui permettent d'évaluer l'attractivité de la formation.

La réussite des étudiants dans les formations de santé n'est pas spécifiquement renseignée ni analysée mais, dans un contexte de formations sélectives où les abandons et réorientations sont anecdotiques, cette donnée ne représente pas un indicateur très pertinent pour ces formations. Le diplôme DFASMa présente certaines années des taux de réussite faibles (41,5 à 74%) qui mériteraient une analyse détaillée pour en connaître les causes. Des taux de réussite supérieurs à 80% sont observés dans les différentes formations de master.

Le devenir des diplômés n'est pas présenté dans les dossiers du master *Pharmacologie*, de la *Capacité d'orthophonie* et du *Diplôme d'état de sage-femme*, ce qui constitue pour ces formations des points faibles majeurs.

Les diplômes DFASMa et DFASO n'étant pas des diplômes terminaux, il est logique que les insertions professionnelles ne soient pas renseignées, ce qui ne devrait pas cependant dispenser d'analyser le devenir de ces diplômés (poursuite d'études, internat).

Les taux d'insertion professionnelle des masters sont généralement satisfaisants et en accord avec les objectifs des différents parcours (orientation recherche ou professionnelle). La poursuite d'études en doctorat ne fait cependant pas l'objet d'une analyse détaillée, notamment par parcours. Les données sont manquantes pour les masters *Sciences du médicament et des produits de santé* et *Pharmacologie*, ce qui n'est pas acceptable.

Conclusion

Principal point fort

- Environnement hospitalo-universitaire et de recherche de qualité

Principaux points faibles

- Absence de pilotage au niveau du champ de formation
- Faiblesse de la culture d'autoévaluation dans les formations de santé
- Non généralisation des conseils de perfectionnement dans les différentes mentions du champ

Recommandations

Il est indispensable de mettre en place des conseils de perfectionnement qui soient en conformité avec le cadre national des formations, de s'assurer de leur bon fonctionnement et de préciser le rôle des autres structures de pilotage déjà mises en place.

Il conviendra de mettre en place et/ou d'améliorer l'évaluation des enseignements théoriques, cliniques et des stages hospitaliers dans les formations pour lesquelles elle fait encore défaut.

Il est nécessaire de faire évoluer le portage et le pilotage de la formation de sage-femme pour une réelle intégration universitaire.

Points d'attention

Le master *Pharmacologie* présente actuellement une organisation pédagogique en une année, organisation qui n'est pas conforme au cadre national des formations et à l'arrêté master. Le Collège de formation et l'équipe pédagogique doivent revoir l'architecture de cette formation en envisageant une restructuration ou la création d'un parcours au sein d'un autre master du champ, dans le respect des textes réglementaires.

Le dossier de la formation DFASMa est très lacunaire, ce qui ne permet pas de conduire une évaluation pertinente. Il est à déplorer l'absence d'une réelle démarche d'autoévaluation de la qualité de la formation et l'absence de données chiffrées qui permettraient d'en apprécier la dynamique et de prendre connaissance de ses atouts et faiblesses. Le statut de l'école de sages-femmes du CHU de Bordeaux doit évoluer pour une meilleure insertion universitaire.

Fiches d'évaluation des formations

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* est une formation paramédicale réglementée. La durée de la formation est de cinq ans post-baccalauréat après admission aux épreuves de sélection. Le certificat de capacité d'orthophoniste confère le grade de master.

La formation n'est pas présentée dans le dossier d'évaluation qui renvoie aux textes officiels réglementant la formation en orthophonie en France (Textes de référence : Bulletin officiel n° 32 du 5 septembre 2013 Décret n° 2013-798 du 30-8-2013 - J.O. du 1-9-2013 et annexes). La formation est dispensée au sein de l'Université de Bordeaux (site Carreire) par le Centre de formation universitaire en orthophonie de Bordeaux (CFUOB) à l'institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR)

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les dispositifs d'informations données aux étudiants sont nombreux : journées portes ouvertes, salons d'étudiant, supports fournis par le CFUOB, interventions par l'association des étudiants.

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas explicités dans le dossier d'évaluation : le présent dossier d'évaluation renvoie aux textes officiels réglementant la formation. Les tableaux récapitulatifs des enseignants et des unités d'enseignements (UE) n'étant pas renseignés, il n'est pas possible de porter une appréciation sur l'organisation générale, les modalités de validation des UE, l'acquisition de compétences en langue étrangère, les possibilités d'acquisition de compétences complémentaires, les dispositifs d'aide à la réussite. La formation à l'éthique professionnelle et la déontologie est bien présente dans la formation (quatrième semestre), en adéquation avec le référentiel de formation.

L'individualisation des parcours est organisée et créditée de 12 crédits ECTS. Un parcours recherche est proposé et donne l'équivalence d'une première année de master (M1) permettant la candidature en deuxième année (M2) orientation recherche.

Le dossier présente de façon très détaillée les modalités des stages : charte de l'encadrement, contrat pédagogique, parcours de stages personnalisés, carnet de stage individuel, commission des stages qui valide les terrains de stages. Les stages représentent une part importante de la formation mais le dossier ne permet pas d'apprécier leur durée. Des perspectives d'amélioration de la gestion des stages sont envisagées par l'utilisation de la plateforme DIOSEL.

Les modalités concernant l'encadrement et la validation du mémoire sont également décrites de façon claire et exhaustive.

Il convient de souligner les pratiques pédagogiques innovantes mises en place : corpus e-learning, classes inversées, évaluation sur tablettes, simulation, jeux de rôle, séminaires professionnels proposés par le CHU, MOOC.

L'internationalisation de la formation consiste en des partenariats avec les universités de Montréal et de Beyrouth avec lesquelles plusieurs échanges ont eu lieu en 2019 et 2020. Aucune donnée n'est disponible concernant la mobilité des étudiants (entrante ou sortante) dans le présent dossier.

La formation en orthophonie en France n'est pas concernée par une validation des acquis de l'expérience, ni par la formation en alternance, ce qui explique que ces dernières ne soient pas mentionnées dans le présent dossier. La formation affiche explicitement les dispositifs rendant la formation accessible aux étudiants ayant des contraintes particulières (selon les modalités adoptées par l'université de Bordeaux)

Le métier d'orthophoniste accessible à l'issue de la formation n'est pas décrit dans le présent dossier d'évaluation. Il n'est donc pas possible de se prononcer quant à l'adéquation de la formation avec le référentiel métier d'orthophoniste. La formation s'inscrit dans l'univers de la certification professionnelle, le dossier d'évaluation comprend une fiche d'inscription au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Cependant, les lacunes du dossier, relevées précédemment, ne permettent pas de se prononcer quant à la cohérence de la présente formation avec cette fiche.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Depuis 2018, la formation est rattachée à l'Institut Universitaire des Sciences de la Rééducation (IUSR) qui regroupe l'ensemble des formations paramédicales de réadaptation universitaire et hospitalière, dans le contexte de l'universitarisation de ces dernières. Bien que les objectifs pédagogiques de l'IUSR soient affichés de façon générique, les bénéfices d'un tel rattachement pour la formation en orthophonie à l'université de Bordeaux, et les spécificités de la formation qui pourraient en découler, ne sont pas explicités, ce qui est regrettable car un tel rattachement pourrait constituer un point fort de la formation.

Sur le plan régional, la formation se positionne au sein de la Région Nouvelle Aquitaine en liens privilégiés avec les centres de formation en orthophonie des universités de Limoges et Poitiers.

Le dossier évoque un nombre limité d'étudiants (36) en raison d'un manque de locaux alors que l'Agence régionale de santé souligne les besoins importants d'une offre de soins en orthophonie.

La formation affiche des partenariats avec les autres formations au sein de l'IUSR, du collège Santé et avec l'université Montaigne (en particulier en Sciences du langage, psychologie). Cependant, cet affichage apparaît très générique et la nature précise de ces partenariats (en matière d'enseignants et d'enseignements concernés, de mutualisation d'enseignement etc.) et leurs intérêts spécifiques dans la formation en orthophonie mériteraient d'être détaillés.

La formation affiche également différents partenariats professionnels régionaux nécessaires à une articulation de qualité entre la formation et le métier d'orthophoniste (Centre hospitalo-Universitaire de Bordeaux, établissements privés et publics des secteurs médicosocial et sanitaire, établissements scolaires, cabinets libéraux d'orthophonie), ce qui témoigne de la professionnalisation de la formation. Tandis que les liens avec les professionnels orthophonistes maîtres de stage (MDS) sont clairement précisés (obtention d'un agrément de MDS, transmission de la liste des MDS à l'ARS etc.), les liens avec les structures de soins et les structures médico-sociales apparaissent moins précis.

Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche est clairement détaillé avec mise en place d'un parcours recherche avec possibilité de passerelle et préparation à la poursuite d'études en doctorat.

Pilotage de la formation

Au vu des lacunes relevées précédemment concernant la liste nominative des intervenants dans les enseignements, et leur qualité et origine (monde académique et section de CNU, ou monde professionnel) respectives, l'équipe pédagogique n'apparaît pas formellement identifiée. Il est donc impossible de se prononcer quant à sa cohérence avec la finalité des enseignements délivrés.

L'équipe de direction est composée de trois orthophonistes et d'un médecin physique rééducateur MCU-PH. La commission des mémoires, la commission de stage et la commission pédagogique comprenant des enseignants, des orthophonistes et des étudiants entourent l'équipe de direction. Les missions et responsabilités pédagogiques de ses différents membres ainsi que les organes de dialogue et de concertation nécessiteraient d'être précisés. Le conseil de perfectionnement ne semble pas mis en place. Les moyens administratifs et pédagogiques à disposition ne sont pas précisés.

Les modalités de suivi des compétences de l'étudiant, de contrôle des connaissances, de fonctionnement du jury ne sont pas décrites. Les règles de compensation, les modalités d'application du principe de seconde chance et de reconnaissance de l'engagement étudiant ne sont pas précisées. L'évaluation des enseignements par les étudiants peine à se mettre en place et se limite à des échanges oraux avec les responsables d'années, en commission pédagogique. L'auto-évaluation de la formation n'est pas abordée dans le présent dossier.

Suivi des étudiants

Les effectifs de la formation sont clairement identifiés, la capacité d'accueil du Centre de formation universitaire en orthophonie de Bordeaux (CFUOB), de 36 étudiants pour 2021-2021, étant fixée par arrêté ministériel. Le recrutement s'effectue par la plateforme Parcoursup cependant les modalités et les critères de sélections ne sont pas précisés.

Bien que les données brutes des nombres d'inscrits et de diplômés soient fournies dans le présent dossier, aucune analyse de la proportion d'étudiants admis au sein de la formation par rapport au nombre de candidats, ni du suivi des cohortes, n'est affichée. Sont également absentes du présent dossier les données sur le profil des étudiants, sur la diversité du recrutement et sur l'attractivité de la formation, ainsi que les données sur le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle.

L'analyse des flux effectifs de la formation, de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés est donc particulièrement lacunaire.

Le caractère lacunaire des données concernant les effectifs et leur évolution, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants ne permet pas de se prononcer sur les résultats de la présente formation, ce qui est très

regrettable car à l'échelon national, dans l'ensemble des centres de formation, la formation en orthophonie apparaît très attractive, avec un nombre de candidats toujours très supérieur aux capacités d'accueil des différents centres et des taux d'insertion professionnelle excellents, de 100% à 12 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'efficacité de la gestion des stages.
- La personnalisation des parcours.

Principaux points faibles :

- Dossier très incomplet, inadapté à une évaluation objective selon le référentiel Hcéres : absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés, absence d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Le statut de l'IUSR et ses missions pour l'universitarisation des formations non définis dans le dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le caractère très lacunaire du présent dossier ne permet pas de se prononcer sur un grand nombre d'items, en particulier concernant l'organisation pédagogique de la formation et la structuration des enseignements, son adéquation au référentiel ministériel, les processus d'auto-évaluation et l'amélioration de la formation, les résultats constatés et le devenir des diplômés.

Aucun adossement recherche n'est évoqué dans le dossier ce qui est surprenant pour un diplôme de grade master et ne permet pas d'entrevoir par des développements de recherche en orthophonie, l'universitarisation de la formation et la perspective d'emplois d'enseignants chercheurs en orthophonie.

DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La Sage-femme est un professionnel de santé dont les études et l'exercice sont réglementées.

L'école de sages-femmes du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux accueille en deuxième année de Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques (DFGSMA), des étudiants sélectionnés par un concours en fin de première année d'accès aux études de santé (PACES). A compter de la rentrée universitaire 2021 le recrutement se fera via le Parcours accès santé spécifique (PASS) et les Licences option accès santé (LAS). L'effectif des étudiants admis en deuxième année de DFGSMA est fixé par arrêté ministériel (actuellement 30 pour Bordeaux). Les études de sages-femmes sont organisées en deux cycles et permettent l'obtention du DFGSMA (grade licence) et du Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMA) (grade master). Il s'agit d'une formation professionnalisante, qui permet l'acquisition des connaissances et compétences pour exercer le métier de sage-femme.

L'enseignement est dispensé en alternance de périodes de cours théoriques et de stages principalement au sein du CHU de Bordeaux.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le calendrier général de la formation est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Les informations sont communiquées par voie d'affichage au sein des locaux de l'école de sages-femmes, par le site du collège Santé, par l'Espace Numérique de Travail (ENT), ainsi que par la messagerie universitaire. La planification générale des stages (par lieux et types de stages) est communiquée par voie d'affichage dans la salle de cours dédiée à la promotion concernée. Les plannings de stages (roulements de gardes) sont communiqués par une sage-femme enseignante en début d'année universitaire. Ils sont par la suite conservés et consultables au secrétariat de l'école dans un classeur.

Les étudiants disposent d'un livret intitulé « Livret des enseignements » par année d'études (joint en annexe du dossier) définissant les modalités pratiques générales du déroulement des stages (conventions, bilan de mi-stage, évaluation) ainsi que les objectifs pédagogiques par type de stage ante, per et postnatal. Ce livret est également composé des fiches par unité d'enseignement (UE) comportant les objectifs de l'UE, les intitulés des cours, le nombre d'heures et d'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Il fait aussi référence à des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), non renseignées dans les documents fournis.

Une information très complète sur l'enseignement théorique et clinique est communiquée aux étudiants.

La formation est organisée en alternance de périodes de cours et de stages. Plusieurs tableaux bien renseignés présentent les UE des deux années du DFASMA, les horaires, les ECTS attribués, la composition des équipes pédagogiques. L'enseignement est majoritairement dispensé par des cours magistraux (environ 70%) et des travaux dirigés.

L'enseignement par simulation est utilisé en 5ème année : 3h - urgences obstétricales en simulation et 8h - réanimation du nouveau-né – Aucune information n'est disponible pour définir le caractère de la simulation.

Il serait souhaitable de développer des méthodes pédagogiques innovantes, d'augmenter la formation par simulation et des études de cas.

Les bornes réglementaires du programme officiel concernant le nombre d'ECTS des UE néonatalogie-pédiatrie, gynécologie-santé génésique-aide médicale à la procréation, pharmacologie, sont respectées. En revanche, le nombre d'ECTS des UE Sciences Humaines et Sociales, démarche de recherche, et Obstétrique-Maïeutique intitulé de l'UE "Anesthésie-Pharmacologie" et l'UE "Raisonnement clinique" ne sont pas en adéquation avec les textes réglementaires.

Les modalités de contrôle de connaissances, une charte des examens, ne sont pas présents dans le dossier.

Les UE optionnelles sont nombreuses, et particulièrement axées sur la prévention : contraception et sexualité, santé environnementale et périnatalité, prévention du cancer du sein, etc. Leurs modalités pédagogiques sont

pertinentes : actions dans le cadre de la campagne "Octobre rose", interventions dans des collèges et lycées, ateliers Nesting, etc. Ces UE optionnelles sont également ouvertes aux étudiants non-inscrits (en "auditeurs libres"). Cette offre riche et variée d'UE optionnelles, ainsi que l'enseignement sur l'apprentissage du raisonnement médical qui complète et renforce les acquis en stage, sont à souligner.

La recherche d'une adéquation avec l'arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme est attendue.

Un engagement dans la mise en œuvre de l'Approche Programme Compétences est à encourager.

Une UE démarche de recherche - mémoire - langue vivante comprenant 20 heures de TD et 2h de CM (2 ECTS) en 4ème année et de 10h en 5ème année est mise en œuvre. Cet enseignement est adapté aux méthodologies de recherche qualitatives et quantitatives. Il comprend également les aspects règlementaires et éthiques de la recherche, une aide à la construction des outils de recueil et de traitement de données, ainsi que des cours de méthodologie de présentation orale. L'encadrement par un directeur de mémoire n'est pas évoqué dans le dossier

La composition du jury, les grilles d'évaluation, les modalités de validation ne sont pas renseignées.

Les stages, à temps complet, se déroulent essentiellement dans la Région Nouvelle-Aquitaine mais sont possibles dans d'autres régions ou à l'étranger. L'étudiant bénéficie d'un livret présentant les modalités de mise en stage et de validation.

Les stages en pré, per, post-natal et gynécologie, répartis sur les deux années du 2nd cycle, sont en durée et nombre d'ECTS conformes à la réglementation (seul le stage en prénatal comporte 1 ECTS supplémentaire). Au semestre 4, un stage intégré préprofessionnel d'une durée de 21 semaines en continu (congrés inclus) est organisé.

Des objectifs de stage progressifs sont clairement définis par type de stage. Leurs acquisitions sont évaluées selon les critères : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. La validation des stages est prononcée par la Directrice de l'école, après avis du responsable de stage, sur critères validé/non validé.

Un stage de consultations prénatales est organisé en libéral pour préparer à l'exercice en extrahospitalier. Pour l'acquisition des compétences en gynécologie, les lieux de stage sont diversifiés : centres de planification, cabinet libéral, maison départementale de Solidarité et d'Insertion. Ces stages extrahospitaliers permettent une ouverture à un exercice professionnel diversifié.

Un stage dans le cadre du service sanitaire de 3 semaines est réalisé en 4ème année. L'organisation est mutualisée avec les autres filières de santé. L'étudiant en maïeutique bénéficie d'un guide, commun à l'ensemble des étudiants en santé, l'informant des modalités de déroulement des actions de prévention. Ce stage est validé par la structure d'accueil de l'étudiant.

La validation de l'ensemble des stages est requise pour le passage dans l'année supérieure ou pour l'obtention du diplôme d'Etat.

Le dossier ne fait pas état d'évaluation des stages par les étudiants, des modalités de choix, ni d'un enseignement clinique par l'équipe pédagogique de l'école. L'élaboration d'une charte des stages serait intéressante.

La mise en place de l'évaluation des stages par les étudiants est attendue et essentielle.

L'enseignement théorique dans le cadre du service sanitaire (SESA) est le seul à être mutualisé en DFGSMa. Aucune mutualisation d'enseignement n'est déclinée en DFASMa alors qu'elle serait possible notamment avec les études de médecine.

Lors du 2ème cycle d'études, les étudiants peuvent bénéficier d'UE universitaires d'initiation à la recherche du parcours recherche, proposées par le collège des sciences de la santé (mutualisation avec les filières Médecine, Pharmacie et Odontologie). Le programme et le nombre d'étudiants sages-femmes inscrits à ces UE ne sont pas renseignés.

Un enseignement Informatique et internet-Métiers de la Santé est dispensé à distance.

Une UE engagement étudiant valorisant les compétences développées dans la vie associative, sociale ou professionnelle de l'étudiant est proposée. Elle est de durée variable de 10 à 30 heures, valorisable jusqu'à 3 ECTS. Cette reconnaissance de l'engagement étudiant est une initiative intéressante et encore peu déclinée dans les formations de santé.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sages-femmes est une école du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (CHU). Pour son fonctionnement, le CHU reçoit une subvention et un agrément de la Région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'un agrément de l'agence régionale de santé (ARS).

Le partenariat avec l'université de Bordeaux existe au travers des inscriptions universitaires des étudiants, d'une participation à la formation théorique du DFGSMa, la gestion des examens et de la délivrance du diplôme d'Etat.

Aucune autre information n'est disponible dans le dossier permettant d'apprécier l'universitarisation de la formation. Le statut d'école hospitalière est mis en avant dans le dossier ce qui entraîne que de nombreux items ne sont pas renseignés avec la remarque *non concerné* voire pour la gestion des stages « exclusivement placée sous l'autorité du CHU ».

Les liens avec l'université et le collège Santé sont à développer pour initier des relations interprofessionnelles dès les études et stimuler l'évolution de la recherche en maïeutique indispensable pour un diplôme conférant le grade de master.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le dossier fait état d'un taux de réussite approchant les 90% sans plus de précision. Les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ne sont pas renseignés.

La réalisation d'enquêtes de suivi des diplômés est fortement à encourager.

Pilotage de la formation

Une sage-femme enseignante dirige l'école de sages-femmes. Six sages-femmes enseignantes composent l'équipe pédagogique.

De nombreux intervenants dispensent l'enseignement théorique. Chaque UE est sous la responsabilité d'un coordonnateur dont trois sont enseignants PUPH en pédiatrie, gynécologie et obstétrique (section CNU 54)

L'équipe pédagogique est secondée par un personnel administratif universitaire pour la gestion des inscriptions, des examens et la délivrance du diplôme d'État.

Au sein de l'école, il existe un secrétariat mais le nombre de personnels n'est pas renseigné.

Un arrêté de jury est délivré par le Président de l'université. En revanche, la composition du jury est inconnue.

La qualité des intervenants, leur nombre et la proportionnalité entre PUPH, MCUPH, Praticiens Hospitaliers, Sages-Femmes enseignantes, Sages-femmes cliniciennes, vacataires extérieurs dispensant l'enseignement théorique, seraient à renseigner.

Les résultats des évaluations des enseignements théoriques et cliniques et le bilan des actions correctrices seraient nécessaires pour l'autoévaluation permettant l'amélioration de la formation.

Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné dans le dossier. Cependant, la réglementation d'une école hospitalière impose la réunion annuelle d'un conseil technique dont les missions peuvent être similaires. Toutefois, il n'en est pas fait état dans ce dossier.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

En deuxième cycle, les effectifs des promotions varient entre 34 et 41 étudiants.

Les étudiants issus de la procédure des passerelles intègrent le DFGSMA conformément à la réglementation mais le dossier ne donne pas d'indications chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés.

L'analyse du tableau présentant les nombres d'inscrits pédagogiques et le nombre d'étudiants ayant validé leur diplôme pose question. En effet, les taux de réussite varient de 77 % à 91 % selon les années en 4ème année d'études et de 41,5 % à 74 % en 5ème année.

Les faibles taux de réussite des étudiants au diplôme d'État, notamment en 2019-2020 (41 inscrits et 17 étudiants validant leur diplôme), interpellent et mériteraient une analyse approfondie alors que le dossier évoque dans la rubrique insertion professionnelle et poursuite d'études un taux de réussite d'environ 90%.

Les réorientations, passerelles sortantes ou suspensions d'études éventuelles des étudiants devraient être renseignées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les modalités des stages : organisation, définition des objectifs de stage et leur validation.
- Les UE d'initiation à la recherche dans un parcours recherche commun aux filières Médecine, Pharmacie, Odontologie.
- Une offre riche en UE optionnelles.
- Une valorisation de l'engagement étudiant.

Principaux points faibles :

- Nombreux items non renseignés du dossier d'autoévaluation ne permettant pas une analyse objective de la formation.

- Absence d'indicateurs, en particulier l'évaluation des enseignements théoriques et cliniques et les enquêtes de suivi des étudiants et des diplômés.
- Absence de mutualisation d'UE disciplinaires avec des enseignements du DFASM.
- Manque d'innovations pédagogiques.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'évaluation structurée des enseignements théoriques et des stages par les étudiants, le suivi des étudiants, le devenir des diplômés sont des indicateurs qui devraient être analysés par le conseil de perfectionnement pour engager une démarche d'analyse de la qualité visant à l'amélioration continue de la formation pour une adéquation avec les besoins professionnels et leurs évolutions.

L'école de Sages-Femmes du CHU de Bordeaux devrait être soutenue pour son intégration à l'université de Bordeaux (possible depuis la loi HPST de 2009) comme école universitaire ou département de la faculté de médecine. Elle pourrait ainsi bénéficier :

- d'une large ouverture avec des possibilités d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé et l'initiation à la recherche ;
- de services en support pour la réalisation des enquêtes d'évaluation de l'enseignement théorique-clinique et de suivi des diplômés, pour développer des partenariats internationaux, pour l'élaboration d'initiatives pédagogiques, pour s'engager dans une approche programme compétences.

Une réflexion sur le développement d'une recherche spécifique en maïeutique est à initier pour permettre, par un doctorat dédié, de former des enseignants-chercheurs dans cette discipline.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences médicales* (DFASM) se déroule en trois ans (DFASM1, 2 et 3). L'ensemble correspond à 120 crédits européens. Il confère le grade de master et sanctionne le deuxième cycle d'études médicales. Son objectif est de conduire les étudiants à l'acquisition de connaissances et compétences cliniques et thérapeutiques et de les initier, par les stages hospitaliers et les gardes, à la prise en charge des situations qu'ils rencontreront dans leurs pratiques futures.

L'enseignement est dispensé à l'Université de Bordeaux (UFR des Sciences Médicales) en partenariat avec le centre hospitalo-universitaire (CHU de Bordeaux) et en lien avec les autres composantes du Collège Santé.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le DFASM a pour objectif de permettre l'accès au troisième cycle des études médicales et au Diplôme d'Etat de médecine.

L'organisation des enseignements théoriques comprend quatre modules d'enseignement en DFASM1, quatre en DFASM2 et un module ainsi que les enseignements du certificat de compétences cliniques en DFASM3. Pour valider le DFASM, les étudiants sont évalués par des ECOS (Examens Cliniques Objectifs et Structurés) depuis l'année universitaire 2020/21. Le dossier fourni ne décrit pas le détail des modalités pédagogiques.

L'accès aux outils de simulation est très limité et ne peut se faire que dans le cadre de quelques stages hospitaliers.

Les modalités de choix des stages hospitaliers sont détaillées et disponibles sur un site de l'université référencé. Il faut souligner que les stages hospitaliers réalisés pendant la période d'été sont choisis au mérite

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement dans l'environnement socio-économique évalué à travers la politique de stage comprend des stages effectués au CHU de Bordeaux mais aussi un stage chez le praticien. Certains stages sont fléchés pour faciliter le parcours des étudiants en difficulté.

Un parcours d'initiation à la recherche pluridisciplinaire est proposé dès le premier cycle (DFASM). Ce parcours comprend un stage en laboratoire. Des financements pour année recherche sont possibles.

Sur le plan international, les échanges ne sont pas accessibles aux étudiants du deuxième cycle.

Des collaborations étroites existent avec l'université Bordeaux Montaigne, dans le cadre du co-portage du master *Information et médiation scientifique et technique*, initialement créé par l'UFR des sciences médicales de l'ex université Bordeaux Segalen.

Un master d'excellence en philosophie des sciences médicales est en projet suite à la mise en place d'une option philosophie en première année du parcours d'accès spécifique santé (PASS).

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La poursuite d'études est automatique dans cette formation puisque tous les étudiants passent en troisième cycle à l'issue de l'examen classant national (ECN) pour la suite de leurs études médicales en vue de leur spécialisation obligatoire.

Pilotage de la formation

L'encadrement pédagogique fait appel à des enseignants hospitalo-universitaires, sous la supervision du doyen. Il existe une commission pédagogique dont l'organisation est en cours de finalisation. Des professionnels de santé non enseignants participent à cette commission mais aucune indication n'est apportée dans le dossier quant à la participation des étudiants.

L'évaluation des stages est effectuée via l'application Diosel et est obligatoire pour que l'étudiant soit affecté dans le stage suivant. L'évaluation des enseignements théoriques est en cours de réorganisation. Des auto-évaluations sont réalisées et discutées en commission pédagogique.

Une réunion formelle est organisée une à deux fois par an au sein de chaque unité d'enseignement et de chaque année d'études.

Les résultats des enquêtes font l'objet d'une communication au doyen ainsi qu'aux responsables d'année et aux responsables des modules d'enseignement. Une synthèse est fournie aux représentants étudiants.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le suivi des diplômés est effectué via les enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire (OFVU) de l'Université. L'équipe pédagogique considère avoir une connaissance fine de la situation des jeunes diplômés, notamment à travers les liens forts avec le conseil de l'ordre des médecins (interaction lors des demandes d'autorisation d'exercice).

Cependant, le dossier n'apporte aucune information sur la préparation et les résultats des étudiants à l'ECN.

Conclusion

Principaux points forts :

- Environnement scientifique et hospitalo-universitaire fort.
- Organisation d'un stage en pratique médicale libérale.
- Aménagement de parcours de stages pour les étudiants en difficulté.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire ne permettant pas une analyse objective de la formation.
- Absence d'information sur les modalités de préparation des étudiants à l'ECN et à ses résultats.
- Accès limité aux outils de simulation et dépendant des stages hospitaliers.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'utilisation de la simulation repose essentiellement sur sa disponibilité en stage hospitalier. Une organisation plus collective permettrait son déploiement.

Le collège Santé permet des interactions pluri professionnelles mais elles pourraient être renforcées notamment dans la réforme à venir du deuxième cycle des études médicales (mise en place du projet personnalisé) et dont l'application n'est pas réellement évoquée dans le dossier.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques* (DFASO) comprend deux années d'études réglementées et organisées en 4 semestres se déroulant à l'UFR de Sciences Odontologiques de Bordeaux. Il fait suite au diplôme de formation générale (DFGSO) et permettra l'accès au troisième cycle. Les deux années du DFASO se composent de 36 UE, sous forme de cours magistraux pour moitié, et d'enseignements dirigés et pratiques. La formation est complétée de stages cliniques, odontologie et hors odontologie, réalisés au sein du CHU de Bordeaux. Une première année de master peut être également obtenue en validant deux des UE Recherche (UER) proposées et en effectuant un stage dans un laboratoire labellisé.

Analyse

Finalité de la formation

Le DFASO a pour objectif principal de former les étudiants en chirurgie-dentaire et de les préparer à l'entrée en troisième cycle TCC (Troisième cycle court) ou à l'internat (Troisième cycle long avec internat de spécialité). La formation permet de préparer les étudiants à la pratique professionnelle et de leur donner les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de chirurgien-dentiste. Le DFASO permet d'approfondir les connaissances acquises en licence en apportant une formation pratique, méthodologique et une formation clinique en odontologie.

Positionnement de la formation

Les stages se déroulent au sein du CHU de Bordeaux.

Dans chaque année de DFASO, un intervenant extérieur à l'établissement et issu du monde professionnel participe à l'enseignement.

Des échanges Erasmus permettent une mobilité de 5 à 7 étudiants par an.

Le double cursus Santé sciences permet l'obtention d'un double diplôme.

L'UFR entretient des liens étroits avec le conseil de l'ordre.

Organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique est formée de 32 enseignants issus du milieu académique et d'un intervenant extérieur issu du milieu professionnel intervenant dans chacune des deux années.

La formation se déroule sur 4 semestres aboutissant à l'obtention de 120 crédits ECTS. Chaque étudiant doit valider l'ensemble des unités d'enseignements (UE) en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 d'une part aux enseignements théoriques et dirigés, et d'autre part, aux travaux pratiques. Les UE font l'objet soit d'un contrôle continu soit terminal ; les évaluations sont organisées en présentiel ou en distanciel. Un contrat pédagogique est établi pour les étudiants en dette.

Le cursus comprend des UE communes à l'ensemble des étudiants et des UE libres, les étudiants devant, dans les textes, valider une UE libre par année de DFASO. Le dossier n'est pas suffisamment complet pour pouvoir estimer la possibilité qu'a l'étudiant de construire un parcours personnalisé en dehors des UER de Mater 1 et/ou sa pertinence. L'absence d'informations concernant les différentes UE, le volume horaire, les modalités d'enseignement de chaque UE ne permet pas d'émettre un avis sur ce point.

L'aptitude clinique acquise en stage est évaluée périodiquement afin d'estimer les écarts entre les objectifs à atteindre et les compétences acquises : l'avis des chefs de service est déterminant dans la validation des stages.

Le choix des stages s'effectue au mérite. Les stages se déroulent en temps partiel et en binôme (460 h/an) très en deçà des exigences interministérielles : le nombre de places disponibles en stage clinique au CHU est très limitant et empêche d'envisager des améliorations en matière de formation initiale. Ainsi, le volume horaire du stage clinique odontologique préparant les étudiants à l'exercice autonome de la profession est inférieur à celui préconisé dans les textes réglementaires (2 à 3 demi-journées hebdomadaires au lieu des cinq réglementaires). Une réflexion à ce sujet est mise en place au sein de l'UFR. Lors de ce stage clinique, les

étudiants travaillent en binômes auprès des patients, encadrés par des enseignants référents. Il est à souligner que le stage est évalué au moyen d'un carnet de stage permettant de suivre l'activité des étudiants. Outre le stage clinique odontologique, il est remarquable de noter que d'autres stages hors odontologie sont organisés dans d'autres services hospitaliers en DFASO1, permettant de ce fait une approche globale multidisciplinaire des patients. Des staffs permettent le lien entre stages pratiques et formation théorique.

Les formations communes de santé sont mutualisées (AFGSU et service sanitaire).

Des heures supplémentaires peuvent être effectuées en stages hospitaliers d'été pour les étudiants en difficulté d'apprentissage.

Des travaux pratiques sont réalisés sur des simulateurs en salles dédiées et ceci depuis de très nombreuses années.

Le Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est organisé au cours du DFASO2.

Pilotage de la formation

La formation est essentiellement assurée par des enseignants hospitalo-universitaires d'odontologie assurant une triple fonction d'enseignement, de recherche et de soins. Très peu de professionnels libéraux ou salariés semblent participer à la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente est prévue pour 2021. Les enseignants étant hospitalo-universitaire, des échanges s'opèrent mais de façon non formalisée pour remonter les besoins terrains au niveau de la pédagogie. La commission pédagogique restitue les synthèses des enquêtes mais les actions correctives restent à la marge et ceci en raison de moyens financiers limitants.

Les responsables d'UE des deux années de DFASO sont clairement affichés.

Les conditions des stages sont discutées en commission hospitalo-universitaire à l'UFR.

La gestion de la formation est assurée par une secrétaire pédagogique et 4 gestionnaires de scolarité.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'a été réalisée qu'une seule fois sur la période écoulée. Cette évaluation est en cours de réorganisation au sein du collège des Sciences de la santé.

Les stages n'ont pas été évalués par les étudiants sur la période évaluée ce qui n'est pas acceptable.

Un retour sur la qualité de la formation, réalisé auprès des jeunes chirurgiens-dentistes diplômés, indique un taux de satisfaction à 3 ans de 75 %.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants dans la formation est stable (99 à 107 étudiants) en raison du nombre limitant de places en stages cliniques au CHU de Bordeaux. Le taux de redoublement en fin de DFASO1 et DFASO2 est extrêmement faible, (< 5 %). A de très rares exceptions, la totalité des étudiants en fin de DFASO poursuit en troisième cycle court (TCC) ou long (DES). Le nombre d'étudiants reçus à l'internat est variable. L'insertion professionnelle est de 94 % à 3 ans et 61% travaillent en Nouvelle-Aquitaine après obtention de leur diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation à la recherche pour ceux qui se destinent à une carrière Hospitalo-universitaire.
- Stages hospitaliers hors odontologie permettant d'acquérir une approche multidisciplinaire.
- Possibilité d'effectuer des stages volontaires pour consolider la pratique professionnelle.

Principaux points faibles :

- Le stage clinique est réalisé uniquement en binôme et avec un volume horaire inférieur à celui recommandé dans les textes réglementaires.
- Une quasi-absence d'évaluation des enseignements et l'absence d'évaluation des stages par les étudiants.
- Part faible d'intervenants extérieurs et manque d'ouverture vers l'exercice libéral.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation DFASO de Bordeaux souffre d'un manque de dynamisme et d'innovation particulièrement dus à des moyens financiers limités et donc très limitants et des places également limitées pour les stages cliniques au niveau du CHU de Bordeaux. Il est urgent d'envisager des actions car le temps d'exercice clinique des étudiants de DFASO est non seulement inférieur aux recommandations interministérielles mais également, uniquement en binôme. Des solutions novatrices à ce problème doivent être envisagées. Le recours à des services

d'odontologie délocalisés au sein de centres hospitaliers de la région Nouvelle Aquitaine pourrait être une piste de réflexion.

L'évaluation des stages devrait être précisée : les carnets de stage devraient permettre d'évaluer de façon suffisamment fine la quantité d'actes à réaliser et la qualité de ces actes en particulier au regard de la situation critique décrite ci-dessus. Le suivi des compétences est essentiel. Une réflexion autour des innovations pédagogiques pourrait également permettre d'envisager une alternative pour renforcer la mise en situation professionnelle et l'autonomie des étudiants. L'utilisation de nouvelles technologies numériques comme par exemple la CFAO (Conception et Fabrication assistées par Ordinateur) pourrait être développée. Bien évidemment ceci ne pourra être envisagé que si des moyens financiers sont alloués. L'ouverture d'une partie de la formation à la formation continue et un DU pourrait éventuellement être une source de revenu.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement s'avère absolument essentielle pour améliorer la formation. Les liens avec les structures de recherche environnantes pourraient être davantage formalisés et développés. La contribution de l'UFR face aux besoins en santé bucco-dentaire de la population n'est pas précisée, des actions menées par les étudiants pourraient être développées.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques* (DFASP) est une formation réglementée en deux ans se déroulant sur le site de Carreire : Collège Sciences de la santé de Bordeaux. Elle conduit à une spécialisation et à l'accès au troisième cycle des études pharmaceutiques, niveau auquel se fera l'insertion professionnelle au grade de docteur en pharmacie. Le DFASP permet progressivement une orientation professionnelle spécialisée choisie parmi pharmacie officinale, pharmacie industrielle et pharmacie hospitalière et biologie médicale (PHBM).

L'enseignement, socle commun et spécifique, est réparti en cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques (environ 10 %) et enseignements de préparation à la vie professionnelle en présentiel. A ces heures s'ajoutent les stages obligatoires : 2 semaines en S2, mi-temps hospitalier en DFASP2, 4 mois en S4 du parcours industrie, et 5 semaines pour l'initiation à la recherche.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif global du DFASP est la spécialisation professionnelle vers l'un des trois parcours : *Officine, Industrie* et *Internat* ce qui correspond aux différents métiers du pharmacien. Les objectifs sont clairs et bien définis aussi bien au niveau du socle commun que des différents parcours. Les connaissances et compétences nécessaires à l'orientation professionnelle et à l'exercice du métier de pharmacien en fonction du parcours choisi sont bien exposés tout comme l'organisation et la progressivité conduisant à ce choix.

Positionnement de la formation

L'UFR des Sciences pharmaceutiques de Bordeaux est, en termes d'effectif, 8ème sur les 24 UFR accréditées pour conduire au diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et 1ère sur 3 dans la région Nouvelle-Aquitaine. Son parcours industrie est particulièrement attractif et riche. L'UFR accueille également des étudiants d'Outremer. Les enseignants-chercheurs de cet UFR sont rattachés à 6 des 11 départements de recherche de l'Université de Bordeaux et pour la quasi-totalité à des unités labellisées.

Le parcours industrie est mutualisé avec le master 1 *Industries pharmaceutiques et produits de santé* ce qui permet aux étudiants ayant suivi ce parcours d'accéder à ce master. Des UE sont également mutualisées avec le parcours *Technologie pour la santé* de cette même mention de master *Sciences du médicament et produits de santé*. Des enseignements du parcours officine sont ouverts à la formation continue du DU *Préparation à la pratique officinale*. Les UE d'initiation à la recherche sont mutualisées avec les autres filières de santé comme médecine par exemple.

Des liens de bonne qualité sont tissés avec d'autres organismes de formation comme : la certification C2i2 Métiers de la Santé en collaboration avec les universités de Aix-Marseille, Franche-Comté, Lille, Limoges, Lorraine, Paris, Poitiers, Reims, Rouen, Saclay, Strasbourg et Tours ; une collaboration avec la faculté de pharmacie de Limoges dans le cadre du projet pédagogique Inter-régional Student Phyto Challenge (2020-2023) cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'IdEx Bordeaux et les laboratoires Arkopharma ; une convention de partenariat a été établie avec la faculté de pharmacie de Lille ; une convention de partenariat avec IMT Mines Albi pour un double diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (délivré par l'Université de Bordeaux) et d'Ingénieur de MINES-Albi.

La formation s'appuie sur un vaste réseau de maîtres de stage agréés (393 pharmaciens officinaux) sur la région (départements 24/33/40/47/64), des liens avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'ordre des pharmaciens, l'Union régionale des professionnels de santé Pharmacien, l'association maître de stage, le Groupement interprofessionnel des industries de santé du sud-ouest, le LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament) ainsi qu'une convention Sanofi et des liens avec différents établissements de santé : CHU de Bordeaux, Centre régional de lutte contre le cancer Bergonié, Centre hospitalier spécialisé (CHS) Charles Perrens, CHS de Cadillac, CH de Libourne, Bagatelle, Tour de Gassies, polyclinique du Tondu.

L'activité d'échanges internationaux et d'attractivité est importante : une vingtaine d'accords internationaux (Allemagne, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Turquie, Canada), et une convention avec l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'accueil d'étudiant sont engagés. Ceci conduit à une mobilité entrante et sortante. Par exemple en 2018/2019 la mobilité entrante était de 12 étudiants pour des UE de DFASP et trois en stages hospitaliers et la mobilité sortante était de 9 étudiants pour les enseignements et 8 pour un stage hospitaliers d'été à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est clairement exposée : les 120 ECTS sont répartis en 615 h d'enseignements en DFASP1 et 370 h en DFASP2 complétées par des stages. L'accent est mis sur la progressivité de la spécialisation et la possibilité pour l'étudiant de se réorienter. Ainsi le premier semestre et une partie du second sont consacrés au socle commun initié les années précédentes. Le second semestre est aussi le début de l'orientation professionnelle vers l'un des 3 parcours. Le DFASP2 est consacré à la spécialisation. Un droit de remords permet aux étudiants de changer éventuellement de parcours en fin de S2 suite à l'examen par un jury. Des passerelles sont également proposées en fin de S3, pour la réorientation des étudiants qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, continuer le parcours vers l'internat, voire même en fin de DFASP pour une réorientation complète faisant l'objet d'un contrat pédagogique. Dans l'ensemble de la formation certaines UE sont obligatoires d'autres sont librement choisies. Les UE sont capitalisables et définitivement acquises. Le parcours internat (PHBM) est bien en place et commence à partir du S2 de la DFASP1 afin de préparer les étudiants au concours national. Un parcours d'initiation à la recherche (master 1) est possible. Des UE recherche sont proposées. La durée du stage d'initiation à la recherche est de 5 semaines valorisée par 12 ECTS.

Le développement du numérique a permis des innovations pédagogiques telles que des capsules vidéo, de la pédagogie inversée, des jeux sérieux, des modules d'autoapprentissage. Une pharmacie expérimentale permet des simulations officinales. Des simulations sont également intégrées au parcours industrie tout comme des retours d'expérience de professionnels.

Les enseignants de l'UFR sont investis dans la transformation pédagogique : 25 % se sont formés auprès de la Mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation (MAPI).

Des épreuves sont dématérialisées depuis 2014.

Les stages d'application en milieu officinal sont réalisés auprès de maîtres de stage agréés et en prolongement des enseignements coordonnés thématiques. Les stages d'application en milieu hospitalier sont effectués au CHU de Bordeaux ou dans des établissements ayant signé une convention ; les étudiants exercent des fonctions hospitalières centrées sur le patient telles que définies dans le référentiel national. Les stages industriels sont en lien avec l'UE librement choisie par l'étudiant. La mission d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle (MAOIP) de l'Université peut accompagner la recherche de ces stages industriels. Les stages du parcours initiation à la recherche sont réalisés dans des équipes labellisées.

Les échanges avec le tissu professionnel sont importants et permettent une adéquation entre la formation et les besoins en emploi des professionnels du secteur en matière de spécialisation et de compétences et une actualisation annuelle de la pédagogie. La professionnalisation est ainsi très présente avec des enseignements spécifiques et des stages mais également des compétences professionnelles additionnelles :

l'anglais, l'informatique, la formation aux gestes et soins d'urgence. Une formation de 40 heures permet aux étudiants du parcours officine d'obtenir l'attestation d'éducation thérapeutique des patients. Des travaux en groupe et en mode projet sont proposés pour développer les compétences managériales et la communication ; la gestion de projet se concrétise par l'organisation du forum des carrières, de tables-rondes, de journées de l'industrie ou de l'officine.

Des adaptations pédagogiques sont proposées aux étudiants à besoins spécifiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée des deux tiers des enseignants de l'UFR Sciences pharmaceutiques auxquels s'ajoutent des intervenants académiques et de nombreux intervenants du monde professionnel (> 50%). Le nombre d'hospitalo-universitaires de l'URF des Sciences pharmaceutiques participant à la formation reste en dessous de la moyenne nationale (15 % vs. 20 %) mais l'implication des hospitalo-universitaires de l'UFR des Sciences médicales et des praticiens hospitaliers vient conforter l'équipe d'encadrement des stages. A noter la présence d'un seul PAST.

Chaque parcours est piloté par un binôme d'enseignants-chercheurs pour la vision pédagogique, les UE sont sous la responsabilité d'un enseignant avec une répartition équitable des responsabilités pédagogiques sur l'ensemble des enseignants. Des représentants étudiants sont impliqués dans les aspects organisationnels.

La commission pédagogique se réunit mensuellement et les compte-rendu sont accessibles à tous, enseignants et responsables étudiants. Des jurys de délibération sont établis chaque année. Un conseil de perfectionnement sera mis en place pour la rentrée 2020/2021 suite à une charte établie par l'Université de Bordeaux.

Les stages sont encadrés par des maîtres de stage agréés et les stages hospitaliers sont accompagnés par le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier coordonné par un enseignant hospitalo-universitaire de l'UFR.

Deux enseignants-chercheurs sont en charge de la mobilité étudiante. Une réunion d'information annuelle avec un retour d'expérience des étudiants « mobiles » permet de promouvoir cette mobilité.

La gestion de la formation repose sur 15,7 ETP hors service scolarité.

Dispositif d'assurance-qualité

Un livret « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences » et un livret descriptif des UE regroupant l'intégralité des fiches UE sont portés à la connaissance des étudiants en début d'année universitaire via la plateforme pédagogique Moodle et le site internet. Ces livrets sont réactualisés chaque année.

Les retours des étudiants et des professionnels impliqués dans la formation permettent une amélioration continue en fonction des besoins et des pratiques professionnelles mais ils ne sont pas formalisés. Un questionnaire en ligne élaboré dès 2019 par un groupe de travail, comprenant des enseignants-chercheurs, des étudiants et la coordinatrice de la démarche qualité, a vu son déploiement retardé à la prochaine rentrée suite au contexte sanitaire. Les stages hospitaliers et officinaux font l'objet d'une évaluation dont les résultats sont analysés en commission pédagogique et donnent suite à des actions d'amélioration continue. Ainsi une plateforme en ligne « stage officinaux » est en cours de finalisation afin d'optimiser le choix du terrain de stage et la relation étudiant/UFR/maitre de stage.

Les compétences acquises en stage hospitaliers (mi-temps de DFASP2) sont suivies à l'aide d'un tableau de bord. Un dispositif d'auto-évaluation institutionnelle vient compléter le dispositif.

Les responsables de formation disposent des éléments permettant d'apprécier le devenir des étudiants à l'officine, en industrie, à l'hôpital, en recherche.

Résultats constatés

Le taux de réussite est supérieur à 80 % en DFASP, plus de 90 % des étudiants accèdent à la 2ème année grâce à la possibilité de « dettes d'UE ». Le taux de réussite du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) est de plus de 80 % en première session. Le taux de réussite en première session est globalement plus important pour le parcours officine par rapport aux autres parcours.

Le parcours industrie attire un nombre stable d'étudiants (environ 38 %), un basculement des étudiants de PHBM vers le parcours officine est observé en DFASP2 et est rendu possible par les passerelles et les droits au remord. Le taux de réussite au concours de l'internat est bon et en augmentation sur les années évaluées (de 30 % à plus de 40 %), il faut noter le bon positionnement de la moitié des étudiants admis et classés dans les 250 premières places.

Aucune réorientation n'a été observée depuis 2017 : tous les étudiants accèdent au 3ème cycle. Une très grande majorité des diplômés (86 %) sont en activité professionnelle stable et 12 % sont en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Accompagnement très marqué des étudiants y compris des étudiants en situation particulière.
- Innovation pédagogique et forte implication des étudiants en particulier dans l'organisation de manifestations.
- Liens forts avec le tissu professionnel tant pour l'enseignement que les stages et ceci dans les trois parcours.

Principaux points faibles :

- Absence de déclinaison de la formation en bloc de compétences.
- Absence de formalisation des enquêtes par les étudiants et par les professionnels impliqués dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation DFASP conduit au choix d'une orientation professionnelle pour ces futurs pharmaciens. L'accompagnement dans ce processus de maturation et de formation est très marqué et montre une efficacité avec de très bons taux de réussite. Néanmoins, le manque de personnels hospitalo-universitaires pourrait devenir préjudiciable à l'accompagnement des étudiants en milieu hospitalier.

Les apports dans la pédagogie des liens avec les professionnels du secteur sont très marqués. Une formalisation de ces échanges permettrait d'améliorer encore le processus. De la même façon l'évaluation des enseignements par les étudiants doit être formalisée.

Une transformation et un dynamisme pédagogique ont été initiés et doivent se concrétiser encore par l'évolution de la commission pédagogique en conseil de perfectionnement tout comme la définition des blocs de compétence et ceci afin d'être encore plus proche des besoins de la profession dans les différents secteurs d'activité et facettes du métier du Pharmacien.

MASTER PHARMACOLOGIE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention de master *Pharmacologie* de l'Université de Bordeaux est une formation en une seule année qui vise à former les étudiants et personnels de santé à l'évaluation des risques et bénéfices attachés à la consommation des médicaments et au bon usage de ceux-ci. Elle comprend trois parcours différenciés : *Pharmaco-épidémiologie* (PE), *Pharmacovigilance* (PV) et *Evaluation et promotion du bon usage des médicaments* (EPBUM).

Analyse

Finalité de la formation

La formation forme à la pratique et /ou la recherche en pharmaco-épidémiologie, pharmacovigilance et au bon usage des médicaments. Les étudiants à partir de la cinquième année d'études pharmaceutiques, les internes en pharmacie ou en médecine, des étudiants après avoir obtenu 60 crédits ECTS dans un master, des professionnels de santé étudiants sont admis à postuler à ce master 2.

Même si l'intitulé de la mention apparaît peu descriptif, les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, les débouchés ou poursuites d'études, sont clairement définis et portés à la connaissance des étudiants, notamment à travers des notices de supplément au diplôme, disponibles pour chaque parcours. Les enseignements dispensés apparaissent en bonne cohérence avec les objectifs de la formation et avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) accessible sur le site de France Compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Pharmacologie* de l'université de Bordeaux relève du champ Santé de cet établissement. Le dossier indique que cette mention *Pharmacologie* est originale quant aux formations qu'elle dispense, ce qui est peu crédible au vu des nombreux masters en épidémiologie/recherche clinique, en pharmacovigilance ou en *Santé publique* parcours *Thérapeutique/bon usage du médicament* déployés sur le territoire national. L'équipe « médicaments et santé des populations » de l'UMR INSERM U1219 /Université de Bordeaux et le centre d'investigations cliniques (CIC1401) représentent l'adossement recherche.

Différents acteurs des organismes publics de la santé (Santé Publique France, la Haute autorité de santé, l'Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques Omedit, l'Assurance maladie) participent aux enseignements. Il est surprenant de constater l'absence de professionnel des entreprises du médicament dans la formation et de partenariat avec le LEEM (les entreprises du médicament) ou des laboratoires pharmaceutiques alors que les responsables évoquent que le master est « le master de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Un déficit d'analyse du positionnement sur le territoire national est évident.

L'ouverture à l'international procède d'un accotement au master international *Master in pharmacovigilance and pharmacoepidemiology* (Eu2P), reconnu par six universités européennes, l'Université de Bordeaux dirigeant ce consortium. Quatre parcours (*benefit assessment of medicines, medicines risk identification and quantification, medicines benefit-risk assessment* et *medicine and public health*) délivrés en langue anglaise, en distanciel intégral, sont accessibles aux étudiants de la mention *Pharmacologie*. Les modalités d'accueil des étudiants dans ce master international et les liens avec le master de pharmacologie ne sont pas décrits. Les inscriptions aux deux formations restent indépendantes l'une de l'autre.

Aucun autre processus d'ouverture à l'international n'est précisé dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

L'unique année de la mention *Pharmacologie* comprend classiquement six mois de stage au second semestre. Les trois parcours présentent au premier semestre un socle commun de six unités d'enseignement (UE) et trois UE au choix permettent aux étudiants de construire individuellement un parcours spécialisé et de valider les 30 crédits ECTS de la formation théorique. L'organisation pédagogique est détaillée et très lisible.

La formation est adaptée à la plupart des différents profils des étudiants, y compris ceux soumis à une contrainte particulière ou souhaitant valider des acquis de l'expérience. Le caractère majoritairement distancié des enseignements (85 %) est de nature à faciliter cette mixité.

Les programmes des UE, accessibles sur le site de la formation, sont exprimés en compétences à acquérir. Les innovations pédagogiques (classes inversées, wiki, amphithéâtre actif, webinaires, quizz interactif) et les outils numériques et collaboratifs sont largement utilisés.

Le format privilégiant l'enseignement à distance d'une majorité des UE renforce l'autonomie des étudiants mais permet difficilement les travaux de conduite de projet en équipe. Beaucoup de cours s'appuient sur les résultats de travaux de recherche. Il est à noter que la formation ne comprend pas d'UE « Entrepreneuriat » ou « connaissance de l'entreprise » et ne propose pas d'accompagnement à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel. Il est regrettable qu'aucune sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique ni ouverture vers l'acquisition de compétences complémentaires ne soient proposées dans la formation. Les projets et stages sont bien encadrés et préparés par une UE dédiée.

L'acquisition de compétences linguistiques en langue étrangère ne figure dans les tableaux de présentation des UE.

Les passerelles avec le master en langue anglaise Eu2P ne sont pas précisées.

Pilotage de la formation

Le dossier ne permet pas d'évaluer qui assure le pilotage de la formation : responsable de mention ? de parcours ? directeur des études ?

L'équipe pédagogique, constituée d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de praticiens hospitaliers, apparaît diversifiée et adaptée aux besoins de la formation. Elle est renforcée par des intervenants extérieurs issus des organismes de santé publique et différents acteurs de la société (journaliste). La proportion des enseignements assurés par ces intervenants extérieurs apparaît toutefois relativement faible (6,6 %). La composition de l'équipe pédagogique est portée à la connaissance des étudiants.

La mention dispose de moyens en personnels administratifs et locaux suffisants et adaptés aux modalités de l'enseignement à distance et les effectifs indiqués. Un comité pédagogique (sans la présence d'étudiants et de personnalités extérieures) se réunit chaque année. Il assure essentiellement l'organisation des enseignements et des examens. En l'absence formelle d'un conseil de perfectionnement, la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue relève du seul comité pédagogique qui s'appuie pour cela sur une évaluation des enseignements proposée aux étudiants à la fin de chaque UE.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement rapportées dans le document d'autoévaluation. Elles sont portées à la connaissance des étudiants.

Un conseil de perfectionnement doit être mis en place pour analyser des indicateurs de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements pour une démarche d'amélioration continue.

Dispositif d'assurance qualité

La démarche qualité pour une amélioration continue n'est pas effective en absence d'indicateurs analysés et portés à la connaissance des étudiants et des enseignants. Les indicateurs de suivi des étudiants, les profils d'origine et les taux de réussite des étudiants, sont transmis aux membres de l'équipe pédagogique. Il manque une analyse des profils des candidats et des inscrits au master, permettant d'évaluer l'attractivité du diplôme. Aucun indicateur concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude n'est présenté dans le document d'auto-évaluation. Cette absence d'indicateurs sur le devenir professionnel est problématique et empêche d'évaluer la pertinence de la formation de façon pertinente.

Il convient de souligner que le dossier relève pour chacun des items du dossier des points faibles, ce qui atteste d'une analyse pour une amélioration de la formation.

Résultats constatés

Les indicateurs de suivi des étudiants sont les effectifs que de deux années universitaires (2017/18 et 2018/19) sans commentaire explicatif. Les effectifs sont faibles (20 étudiants) pour trois parcours proposés. Le taux de validation du diplôme est d'environ 80 % ce qui paraît étonnant au niveau master 2 pour lequel un taux de réussite de près de 100 % est usuel. Une analyse par parcours serait nécessaire. Une analyse des profils des candidats à la formation (étudiants santé, étudiants inscrits au master Eu2P, formation continue, VAE, etc.) et du devenir des diplômés est indispensable pour l'évaluation d'une formation.

Conclusion

Principaux points faibles :

- Formation limitée à une seule année de niveau 2, non conforme au cadre national des formations.
- Manque d'information concernant le pilotage.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Manque d'UE d'ouverture professionnelle et d'UE de compétences transversales.
- Absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master tel qu'il est présenté ne correspond pas à une mention mais à un parcours de master. Il n'est pas possible de demander une accréditation pour un master uniquement déclinée en M2. Pour être conforme à la réglementation nationale des diplômes, il est indispensable de mettre en place un diplôme de master organisé en deux ans (M1 et M2). Une réflexion, en vue du projet d'offre de formation, est à mener au sein du champ Santé pour une restructuration ou la création d'un parcours par exemple au sein de la mention *Sciences du médicament et des produits de santé* ou *Santé publique*. Les liens avec le master international Eu2P sont à clarifier pour une meilleure valorisation et une optimisation du partenariat.

La création d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des étudiants, des diplômés et des professionnels employeurs et la définition de ses missions et moyens est nécessaire pour initier une démarche d'autoévaluation régulière et d'amélioration continue de la formation. Des indicateurs validés de suivi des étudiants et des diplômés ainsi que les évaluations des enseignements chaque année sont les préalables à toute démarche d'amélioration de la formation.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Santé publique* de l'Université de Bordeaux forme à la fois des futurs chercheurs et des professionnels en couvrant une grande partie du spectre de la santé publique.

Le master propose 11 parcours de santé publique, dont deux en e-learning. Quatre parcours sont proposés en alternance ou en apprentissage.

La première année (M1) est commune à la majorité des parcours, y compris aux parcours en e-learning, avec des choix d'unités d'enseignement spécifiques dès le 2^e semestre (S2), permettant ainsi aux étudiants une « pré-spécialisation ».

Les parcours proposés couvrent largement les métiers de la santé publique : *Biostatistiques, Epidémiologie, Management des organisations médicales et médico-sociales, Promotion de la santé, Santé internationale, Santé publique, Santé travail environnement, Systèmes d'information et technologie informatiques pour la santé, Cadre de santé-manager, Public health data sciences*. Un parcours est enseigné en anglais, un autre en espagnol.

La formation (excepté pour les parcours en e-learning) est dispensée sur le site de l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (ISPED).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont clairement définis et présentés, ainsi que les modalités d'apprentissages et l'ensemble des compétences et connaissances à acquérir. Ils sont cohérents avec une formation en santé publique et avec ce qu'on attend d'un professionnel de la santé publique. Ils sont en particulier conformes à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). La formation ne délivre cependant aucune certification attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques.

L'ensemble des parcours permet de couvrir la plupart des métiers de la santé publique, certains parcours ayant une finalité plus spécifique (parcours Biostatistiques ou Epidémiologie), d'autre plus transversale (parcours Santé publique ou Santé internationale). Néanmoins, l'ensemble des parcours ayant un tronc commun en M1, tous les étudiants reçoivent une formation de base transversale.

Les débouchés sont cohérents avec la formation, en fonction des parcours. L'ouverture de la formation à l'apprentissage et à l'alternance est un point à souligner.

Positionnement dans l'environnement

Dans le paysage national, le master santé publique de Bordeaux apparaît comme un des plus dynamique et des plus complet et cohérent. Il s'appuie, historiquement sur l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (ISPED), composante de l'université de Bordeaux, le centre de recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health, et l'École Universitaire de Recherche (EUR) Digital Public Health.. A ce titre, la création de l'EUR Digital Public Health est un atout majeur dans un domaine de recherche et un secteur professionnel en plein développement et mutation. L'exemple de la création du parcours Public Health Data Science montre non seulement la dynamique de l'équipe pédagogique, mais également sa proximité des champs (et des besoins) d'actualités tant dans le domaine de la recherche en santé publique que dans le domaine des métiers de la santé publique. Au niveau régional, il existe un autre master santé publique à Limoges.

Cet environnement et la méthodologie développée par l'équipe pédagogique permettent une articulation fluide entre la recherche et la formation.

L'encrage régional est clair, avec des liens importants avec des acteurs du secteur public comme le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux (y compris dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé pour le parcours Management des organisations médicales et médico-sociales) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), mais également des entreprises privées (par exemple Sanofi) et des ONG (par exemple ALIMA). On notera au niveau national un partenariat avec Santé Publique France (SPF).

Au niveau international, 3 points sont à soulever :

- La démarche d'accréditation par le Council on Education for Public Health (CEPH), organisme nord-américain, a été initiée. C'est un effort notable alors que le master santé publique de Bordeaux a déjà une reconnaissance internationale claire.
 - La co-diplomation : avec l'université de Navarre pour le parcours Promotion de la santé en espagnol, et avec l'université de McGill pour le parcours Public Health Data Sciences.
 - La collaboration avec des universités étrangères, notamment dans des pays en développement, avec, ainsi, le soutien au développement de compétence en santé publique dans ces pays.
- En matière de formation pour les parcours non internationaux, un enseignement d'anglais est prévu, mais un soutien à une certification comme le TOEIC pourrait être envisagé.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est clairement affichée et en adéquation avec les objectifs de la formation.

Le tronc commun de M1 permet une formation transversale sur les éléments fondamentaux de la santé publique. La limite à 80 places en M1, pour environ 250 en deuxième année (M2), permet le recrutement d'étudiants en M2 venant d'autres formations en santé publique, notamment ceux de l'université de Limoges. La « pré-spécialisation » au S2 permet aux étudiants d'anticiper leur choix de parcours pour le M2. On regrette que le dossier d'autoévaluation ne précise pas si un étudiant ayant choisi des UE de pré-spécialisation spécifiques au S2 pourrait changer d'avis et choisir un autre parcours au troisième semestre (S3), dans la limite des compétences nécessaire.

L'organisation en 11 parcours fait du master santé publique de Bordeaux probablement la formation la plus complète en France en santé publique. Les propositions en e-learning et en apprentissage/alternance permettent d'élargir les modalités pédagogiques en fonction des situations des étudiants. Ces modalités sont bien structurées et clairement adaptées à la diversité des besoins. On soulignera aussi dans cette offre de formation un parcours enseigné en anglais (Public Health Data Science, PHDS), un autre en espagnol (Promotion de la santé et développement social, I-PROMS, qui est enseigné à distance). Enfin, le parcours PHDS fait partie d'un cursus master-doctorat dans le cadre de l'EUR Digital Public Health.

Les bourses d'excellence sont également un point fort du master, pour le développement des compétences dans les pays en développement.

La formation a été construite dans une démarche centrée sur l'approche par compétences, notamment en M1, qui est organisé par blocs de compétences.

La formation bénéficie aussi d'un fort adossement à la recherche, notamment à travers l'implication d'enseignants-chercheurs et chercheurs du centre de recherche Bordeaux Population Health au pilotage de la mention, aux enseignements et à l'encadrement de stages. Ces stages sont une part importante de la formation (jusqu'à l'ensemble du semestre 4 dans certains parcours).

L'enseignement de l'intégrité scientifique apparaît comme essentiellement centré sur le plagiat, alors que ce sujet d'actualité pourrait être renforcé et élargi, entre-autre à la fraude scientifique et aux liens et conflits d'intérêts. Cela est d'autant plus important dans le cadre du cursus master-doctorat au sein de l'EUR « Digital Public Health », la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique étant obligatoire en doctorat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formellement identifiée et permet un pilotage adéquat de la mention. L'organisation de ce pilotage est assez complexe, comprenant plusieurs commissions ou comités. Un conseil de perfectionnement unique pour l'ensemble de la mention est en place, bien que sa composition exacte ne soit pas communiquée (il comprend toutefois tous les responsables d'année/parcours de master, des étudiants et des anciens diplômés du master). Sans un aperçu des sujets traités, des décisions prises et de leurs mises en œuvre, il n'est pas possible de se prononcer sur la qualité de ce conseil de perfectionnement, ni même sur sa conformité à la réglementation puisque, entre autres, la participation des professionnels non académiques n'est pas établie.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement affichées, et en adéquation avec les objectifs.

L'équipe pédagogique du master est composée d'enseignants-chercheurs de l'université de Bordeaux qui assurent la majorité des volumes horaires, mais également de chercheurs et de professionnels issus des différents partenariats, ou collaborations avec des entreprises, institutions publiques, ou ONG.

L'ingénierie pédagogique bénéficie d'un personnel spécifique, ce qui permet une structuration et un développement accru de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement en M1, comme en M2, se fait sur dossier et audition pour certains parcours. Ces modalités sont transparentes et portées à la connaissance des candidats. Le nombre de places ouvertes en M1 est fixé de façon à pouvoir proposer une poursuite d'étude en M2 à l'ensemble des étudiants de M1, conformément à la législation, tout en accueillant un nombre importants d'étudiants en M2 issus d'autres formation. Un dispositif

d'assurance qualité / amélioration continue est en place, à partir de l'évaluation systématique des UE à l'aide d'un questionnaire standardisé, et d'entretiens avec les représentants des étudiants. Il n'est pas précisé si le résultat de ces évaluations est porté à la connaissance des étudiants, mais il est utilisé par les responsables pédagogiques pour mettre en place des actions correctrices ou d'amélioration. Le suivi du devenir des étudiants est effectué à la fois par les responsables de parcours, pour un suivi à court terme, et par les services centraux de l'université à travers les enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle des diplômés, dont les résultats sont portés à la connaissance des étudiants et publiés sur le site web de l'université.

Un système de bourses d'excellence est mis en place pour faciliter le recrutement de candidats originaires d'Afrique Sub-saharienne ou d'Asie du Sud-Est.

Un suivi personnalisé des étudiants est aussi proposé. En particulier, dans les formations en e-learning, les temps de regroupements sont importants et permettent un suivi plus contextualisé des étudiants.

L'initiation de l'accréditation CEPH mentionnée plus haut (le CEPH est l'organisme nord-américain d'accréditation des programmes de masters et d'écoles de santé publique) est un élément très fort de cette formation.

Résultats constatés

Les taux de réussites se situent autour de 80 %. Le taux d'insertion professionnelle au cours de l'année suivant le diplôme est bon (> 75 %), et environ 13 % des étudiants poursuivent leurs études en doctorat. Seuls 8 % sont encore en recherche d'emploi à la fin de l'année suivant l'obtention du diplôme. Les emplois occupés correspondent bien au niveau du diplôme : ingénieur d'études, chef de projets, cadre, etc. On regrettera cependant le manque d'informations précises sur les niveaux et secteurs d'emploi par parcours. On notera l'attractivité de la formation, dans la mesure où environ 75 % des étudiants de M2 proviennent d'autres formations. La formation montre aussi une forte attractivité internationale, 20 % des étudiants étant d'origine étrangères. Les profils des étudiants ne sont cependant pas décrits, ce qui ne permet pas d'apprécier leur diversité.

Les effectifs ne sont pas décrits par parcours, pas plus que les taux de réussite, ce qui ne permet pas de déterminer si des disparités entre les parcours existent, notamment pour ce qui concerne les abandons, et plus particulièrement pour les parcours en e-learning.

Les détails de poursuite d'études, notamment en doctorat, ne sont pas non plus décrits.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation d'excellence avec une réputation nationale établie et une forte dimension internationale.
- Lien avec l'École universitaire de Recherche Digital Public Health portée par l'ISPED.
- Diversité et richesse des parcours proposés.
- Démarche d'accréditation CEPH engagée.

Principaux points faibles :

- Manque d'information précises sur le devenir des diplômés.
- Conseil de perfectionnement se réunissant de façon insuffisamment fréquente et n'impliquant pas assez des professionnels.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master santé publique de l'Université de Bordeaux est une excellente formation, avec une attractivité nationale et internationale remarquable. La démarche de développement qui a été initiée, notamment avec le développement du parcours Public Health Data Science, est à saluer, et doit se poursuivre. Il pourrait être envisagé de créer des partenariats avec d'autres formations de master en santé publique en France. A l'international, des collaborations avec des ONG locales dans les pays en développement peuvent être renforcées.

L'organisation de réunions du conseil de perfectionnement suivant un rythme régulier, et la participation de professionnels, en plus des étudiants ou d'anciens étudiants à ce conseil devrait être mieux formalisée à l'avenir. La formation à l'intégrité scientifique doit être développée, par exemple par l'organisation d'un séminaire sur le sujet, ou l'organisation de travaux en petits groupes sur un sujet portant sur l'éthique ou l'intégrité scientifique, avec une restitution à l'ensemble des étudiants.

Un réseau d'anciens élèves (alumni) pourrait être mis en place pour améliorer le suivi des diplômés.

L'implication importante de l'équipe d'ingénierie pédagogique mérite d'être soutenue, éventuellement avec des recrutements et des pérennisations de postes.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Ce master *Sciences du médicament et des produits de santé* est une formation en deux ans permettant de se spécialiser dans des domaines de la Santé en rapport avec le cycle de vie du médicament et des produits de santé. Cette formation comprend deux parcours en première année (M1) *Technologies pour la santé* (TECSAN) et *Industries pharmaceutiques et produits de santé* (IPPS) et huit parcours en deuxième année (M2). La formation est ouverte à la formation initiale, continue et à l'apprentissage en fonction des parcours.

La formation se déroule sur quatre semestres pour 120 crédits ECTS. L'enseignement du M1 TECSAN est composé d'enseignements magistraux (CM), dirigés (ED) et pratiques (TP) complété par un stage en alternance. Le M1 IPPS est uniquement en formation initiale avec un stage. Les parcours de M2 comportent tous un stage ou une alternance. L'ensemble de la formation est majoritairement dispensé en présentiel au niveau du campus de l'université de Bordeaux. Cependant, certains enseignements peuvent être suivis et validés à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Il s'agit de former les étudiants à un haut niveau dans les différents domaines de la santé et de leur donner une spécialisation en relation avec les différentes étapes du cycle de vie du médicament et des produits de santé : production, qualité, affaires réglementaires et commerciales, contrôle, recherche de candidats médicaments, information scientifique. Les parcours sont en adéquation avec les besoins professionnels des secteurs de la santé industriels, hospitaliers et/ou de la santé publique. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. La finalité est une insertion professionnelle à des postes à responsabilités : les métiers visés sont bien définis selon les parcours. Ainsi, les finalités des parcours de M2 sont dans la grande majorité différenciées, hormis les deux parcours formant à l'analyse et au contrôle qualité des produits de santé, dont les finalités sont très proches et dont la plupart des enseignements sont mutualisés. Un de ces deux parcours est cependant plus spécifiquement tourné vers l'international (parcours *International program* : « *Analytical chemistry for drugs and natural products* »). La formation permet également l'accès à un troisième cycle et une orientation vers les métiers de la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est bien spécifique au niveau de l'établissement et au niveau régional. A l'échelon national, bien qu'en concurrence avec les 12 autres masters *Sciences du médicament et produits de santé*, le fort taux de candidatures d'étudiants extérieurs à l'université de Bordeaux témoigne de sa très forte attractivité et reconnaissance. L'attractivité au niveau international est plus réduite malgré l'existence d'un parcours tourné vers l'international (en 2019, aucune candidature en M1 et 5% des candidatures en M2).

Le recrutement pour le M1 s'effectue auprès d'étudiants ayant validé une licence ou un diplôme équivalent français ou étranger. Des recrutements directs en M2 sont proposés, en particulier pour des étudiants en santé ou des pharmaciens, médecins, odontologistes ou vétérinaires diplômés, ce qui permet leur permet d'acquérir des compétences complémentaires à leur formation et renforce par ailleurs les effectifs du M2.

Cette formation est fortement adossée à la recherche, à travers notamment l'établissement de relations étroites avec neuf équipes de recherche locales ou d'autres universités françaises. Cette formation bénéficie également de relations fortes avec différents acteurs du monde de la santé. En particulier, des accords de partenariat ont été établis avec l'entreprise pharmaceutique Sanofi ou avec le Leem (organe représentatif des entreprises du médicament en France). Ceci se traduit par une forte implication des professionnels dans l'enseignement, mais également dans l'organisation de la formation. De plus, des partenariats avec divers établissements supérieurs étrangers ont également été mis en place pour des stages et/ou des enseignements, ce qui démontre le positionnement international de la formation, particulièrement pour les deux parcours « analyse des produits de santé ». Cette formation permet une mobilité sortante et entrante.

Organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir pendant la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes. En particulier, ils sont facilement accessibles sur le site web de l'université de Bordeaux. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. La formation est conçue en quatre semestres représentant au total 120 crédits ECTS. Les deux parcours de M1 ont pour but d'assurer un même socle commun de connaissances du médicament et des autres produits de santé, quel que soit le cursus antérieur des étudiants. Ils préparent également au futur parcours de M2 au travers des UE de pré-spécialisation (correspondant à 9 ECTS pour le parcours IPPS ou 12 ECTS pour le parcours TECSAN). Une grande partie des enseignements est mutualisée entre les deux parcours de M1 (24 ECTS). Les parcours de M2 comportent tous un stage ou une alternance de 735 à 945 h.

Une formation à la recherche et par la recherche est proposée. Elle s'appuie sur neuf équipes de recherche locales pour proposer des enseignements, des projets tuteurés, des participations à des séminaires pluridisciplinaires et des stages.

L'organisation du M2 est parfaitement lisible avec des unités d'enseignements (UE) spécifiques pour chaque parcours, hormis cinq UE communes aux deux parcours analytiques. Quatre des neuf parcours sont ouverts à l'apprentissage dont deux exclusivement. Un parcours *Responsable médical en région* ouvrira en septembre 2021. Il a été proposé en concertation étroite avec le Leem pour répondre aux besoins des industriels et sera accessible uniquement en formation continue.

Des aménagements d'études, formalisés dans un contrat pédagogique, sont proposés pour des étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

L'ensemble de la mention est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels et personnels (VAPP).

La professionnalisation est très présente en proposant soit l'alternance soit un stage obligatoire de six semaines en première année et 24 semaines en deuxième année, avec rédaction d'un mémoire de stage et soutenance orale pour les deux années. Chaque étudiant est rattaché à un tuteur pédagogique compétent dans le domaine professionnel envisagé, ce qui assure un bon suivi du stage. De plus, 20 à 40% des enseignements sont assurés par des intervenants du monde socio-professionnel ou des chercheurs des établissements partenaires, ce qui est parfaitement en adéquation avec les objectifs de la formation.

L'ensemble de la formation a été organisée sous forme de blocs de compétences transversales communes à la mention et en compétences spécifiques propres à chaque parcours. L'ensemble des compétences acquises dans les différentes UE est clairement énoncé et porté à la connaissance des étudiants et des intervenants.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, en particulier à travers une approche par projets, des études de cas en petits groupes, des analyses d'articles scientifiques, des mises à dispositions d'outils d'auto-évaluation en ligne, etc. montrant une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la formation. L'utilisation de divers outils numériques est courante au sein de la formation.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans l'ensemble des parcours de la formation : la qualité et l'intégrité des données sont au cœur de plusieurs enseignements et projets.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs de la faculté de pharmacie de Bordeaux. De nombreux professionnels du secteur public et privé interviennent dans les différents parcours. Des enseignants-chercheurs étrangers interviennent également dans certaines UE.

Le pilotage de la mention, ainsi que les responsabilités de chacun sont parfaitement clairs et définis. La mention possède un comité de pilotage, constitué des responsables des troncs communs de M1 et de chaque parcours de M2, permettant de coordonner efficacement la mention. Chaque responsable est par ailleurs en charge de coordonner le contenu et l'organisation de son parcours en association avec les différents enseignants. Un conseil de perfectionnement présent à l'échelle de la mention regroupant le comité de pilotage, des étudiants et des personnalités extérieures se réunit une fois par an et est chargé des décisions stratégiques à l'échelle de la mention et de diffuser l'information auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

La mention ne bénéficie pas de personnel dédié permettant de soutenir son organisation et son fonctionnement dans la durée, et ceci, malgré des effectifs importants (plus de 100 étudiants) et un grand nombre de parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des candidatures et les résultats des sélections sont réalisés par l'intermédiaire d'une plateforme numérique interne à l'Université de Bordeaux, ce qui permet un parfait suivi des dossiers de candidature. Des enquêtes sur le suivi des diplômés sont réalisées par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire à 6 et à 30 mois. Ces données sont disponibles en ligne sur le site de l'université de Bordeaux. Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) Leem réalise également le suivi des apprentis à 3 et 12 mois. Chaque parcours analyse son taux d'insertion et entretient un réseau d'anciens diplômés.

Des dispositifs d'auto-évaluation internes sont présents au sein de la formation, en utilisant différents outils, que ce soit pour les enseignements ou pour les stages. En particulier, une évaluation des étudiants et de la formation est réalisée par les maîtres de stage. Les lieux de stage sont également évalués par les étudiants. L'ensemble de ces informations sont transmises au conseil de perfectionnement de la mention, qui peut ainsi émettre des préconisations afin d'améliorer la formation.

Résultats constatés

La formation est attractive comme le prouve le nombre de candidatures hors université de Bordeaux : 71 % pour le M1, 87 % pour le M2. L'entrée dans la mention est sélective, avec 6,7 candidatures reçues pour 1 place disponible en 2016 et 5,1 candidatures pour 1 place en 2019. Il est à noter que le nombre de places en M1 est faible (27 pour l'année 2019) : l'essentiel de l'effectif est inscrit en M2 (128). L'effectif est stable.

Le taux d'étudiants en apprentissage est élevé (72,5 % des étudiants en 2019) et témoigne de l'intérêt des industriels et autres professionnels du domaine pour la formation.

Pour les deux années analysées, les taux de réussite sont excellents pour le M1 et le M2 (proche de 100 %).

Environ 10 à 15 % des étudiants diplômés poursuivent des études. L'insertion professionnelle est très bonne : 2 à 4 % des diplômés restent en recherche d'emplois après la formation mais la très grande majorité trouve un emploi stable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la mention.
- Forte proportion des étudiants recrutés en apprentissage.

Principal point faible:

- Manque de finesse des indicateurs permettant d'appréhender les profils des étudiants non santé et l'insertion professionnelle.

Analyse des perspectives et recommandations:

Cette formation présente une offre cohérente et complémentaire de formation autour du médicament et repose sur les expertises des enseignants-chercheurs et professionnels impliqués. Elle est attractive et correspond aux attentes des recruteurs. Cependant, la multiplication des parcours n'est justifiée que si elle est en adéquation avec l'insertion professionnelle. Ces éléments manquant, l'insertion professionnelle est difficile à estimer. Une analyse sur le devenir des étudiants par parcours est nécessaire tout comme des éléments différenciant les profils des étudiants qui rejoignent cette formation. Ainsi, les secteurs d'emploi et les types de poste occupés par les jeunes diplômés ainsi que les types de structures (publiques/privées) devraient être analysés pour mesurer qualitativement et quantitativement, plus encore, l'adéquation entre les profils des étudiants, les différents parcours et les débouchés.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



**Observations sur les rapports d'évaluation
du HCERES de l'offre de formation de 2e
cycle du champ Sciences de la Santé de
l'Université de Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Sciences de la Santé a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Sciences de la Santé dans les projets et orientations retenues.

Master de la mention Pharmacologie

L'évaluation par l'HCERES du Master Mention Pharmacologie de l'Université de Bordeaux comportait des commentaires pertinents et constructifs démontrant le haut niveau de compétence du comité qui ont permis de clarifier certains éléments du dossier déposé et d'en améliorer la présentation.

Elle comportait également des commentaires qui témoignaient, au-delà de l'expertise générale manifeste du comité dans les champs de la pharmacie et de la santé publique, de limites possibles dans le champ spécifique de la pharmaco-épidémiologie et de la pharmacovigilance. Ces commentaires ayant parfois pu conduire à des conclusions fortes, nous nous sommes permis d'apporter une réponse point par point aux remarques du comité.

Commentaires portant sur la section Analyse

Commentaires portant sur la sous-section Finalité de la Formation

Le Comité d'Evaluation souligne, à juste titre, que l'intitulé de la Mention « Pharmacologie » apparaît peu descriptif. Nous partageons son opinion, la liste nationale des libellés établie par le Ministère ne permet pas de trouver d'intitulé adapté. Une mention dérogatoire Pharmaco-épidémiologie et Pharmacovigilance sera sollicitée dans le cadre du projet d'accréditation conformément à la recommandation du comité. Ces libellés, manquent cruellement dans le paysage français de la formation à l'évaluation du médicament.

Commentaires portant sur la sous-section Positionnement dans l'environnement

1. « Le dossier indique que cette mention Pharmacologie est originale quant aux formations qu'elle dispense, ce qui est peu crédible au vu des nombreux masters en épidémiologie/recherche clinique, en pharmacovigilance ou en Santé publique parcours Thérapeutique/bon usage du médicament déployés sur le territoire national ; ».

Nous comprenons que cela puisse paraître peu crédible à première vue. Ce constat est cependant juste et vérifiable, par exemple en consultant le site « trouvermonmaster.gouv.fr »

L'étude des programmes de formation de l'ensemble des masters concernant les domaines cités par le Comité (Epidémiologie et Recherche Clinique, Santé Publique, Thérapeutique/Bon usage du médicament, Pharmacovigilance) permet d'identifier une seule autre formation offrant une formation spécialisée véritable en pharmaco-épidémiologie.

Il s'agit du Master d'Epidémiologie Clinique et de Pharmaco-épidémiologie Sorbonne-Université. Dans celui-ci, une spécialisation en pharmaco-épidémiologie associée à un total d'enseignement de 9 ECTS est offerte. Dans ce master cependant, cet enseignement n'est pas associé à un enseignement de pharmacovigilance et ne permet donc pas de former des professionnels à la recherche et à l'évaluation globale du médicament après mise sur le marché (ce manque est logique dans ce master orienté vers la recherche clinique).

Un enseignement nettement moins important, de l'ordre de l'initiation à la pharmaco-épidémiologie, peut-être retrouvé dans trois autres formations en France (master MPCE des Universités de Rennes, Nantes ou Angers). Cet enseignement y correspond à un volume de 3 ECTS évidemment sans rapport avec l'enseignement que nous dispensé dans notre formation ni même dans celui dispensé dans le master de la Sorbonne précédemment cité.

Les masters dispensant un enseignement spécifique de pharmacovigilance sont quant à eux beaucoup plus rares et les enseignements y concernent majoritairement la vigilance des essais cliniques.

En synthèse, bien que cela puisse paraître malheureux, aucune formation de master, en dehors de celle que nous dispensons, n'associe à une formation en pharmacovigilance une formation en pharmaco-épidémiologie. La formation offerte au sein du Master de la mention de Pharmacologie, par la compétence globale qu'elle permet d'acquérir dans le domaine de l'évaluation du médicament et de son utilisation après mise sur le marché est de ce fait bien une formation de master originale et, unique en France.

L'audience de ce master est d'ailleurs nationale comme en témoigne la diversité des universités d'origine de nos étudiants, année après année.

2. *L'équipe « médicaments et santé des populations » de l'UMR INSERM U1219 /Université de Bordeaux et le centre d'investigations cliniques (CIC1401) représentent l'adossement recherche.*

Il nous semble qu'il y a ici une erreur mineure : l'adossement de recherche est l'UMR CR INSERM U1219 /Université de Bordeaux par l'intermédiaire de son équipe « Médicament et santé des populations ». Le CIC-1401 ne constitue pas un adossement de recherche mais est associé à l'enseignement et permet, par son expérience, de donner un éclairage professionnel sur les métiers de la recherche et les particularités, dans le domaine de l'évaluation du médicament, de la collaboration professionnelle avec les industriels du médicament.

3. *Il est surprenant de constater l'absence de professionnel des entreprises du médicament dans la formation et de partenariat avec le LEEM (les entreprises du médicament) ou des laboratoires pharmaceutiques alors que les responsables évoquent que le master est « le master de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Un déficit d'analyse du positionnement sur le territoire national est évident.*

Il nous semble qu'une erreur de lecture impacte la qualité de la conclusion du Comité.

Le dossier précise que le master de la mention de Pharmacologie constitue le master « de référence pour les professionnels des réseaux nationaux des centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ». Ces centres nationaux de pharmacovigilance et d'addictovigilance sont des structures publiques. Ils ne sauraient donc être représentés par des membres du LEEM.

La collaboration avec les entreprises du médicament est permanente. Pour les années 2016-17 à 2020-21, sur les 102 étudiants ayant suivi la formation, 22,6 % ont effectué leur stage dans l'industrie pharmaceutique ou en *Contract Research Organisation* (Répartition des autres secteurs de stages : Académique : 45,1 % ; Centre de Pharmacovigilances/Centres d'Addictovigilance : 17,6 % ; Agences/Institutions : 14,7 %).

Comme annoncé dans le document d'auto-évaluation, un conseil de perfectionnement du master de la mention de Pharmacologie va être constitué. Les industriels du médicaments y seront représentés soit directement soit par l'intermédiaire d'un professionnel exerçant en *Contract Research Organisation*, ces structures jusqu'ici centrées sur l'évaluation clinique ayant pris au cours des dernières années une nouvelle importance dans le paysage de l'évaluation des médicaments après mise sur le marché.

4. *L'ouverture à l'international procède d'un accotement au master international Master in pharmacovigilance and pharmacoepidemiology (Eu2P), reconnu par six universités européennes, l'Université de Bordeaux dirigeant ce consortium. Quatre parcours (benefit assessment of medicines, medicines risk identification and quantification, medicines benefit-risk assessment et medicine and public health) délivrés en langue anglaise, en distanciel intégral, sont accessibles aux étudiants de la mention Pharmacologie. Les modalités d'accueil des étudiants dans ce master international et les liens avec le master de pharmacologie ne sont pas décrits. Les inscriptions aux deux formations restent indépendantes l'une de l'autre.*

Le dossier déposé manquait ici de clarté concernant les articulations entre les deux formations de la mention de master de Pharmacologie. Il est nécessaire de redétailler l'architecture générale de la formation de master Eu2P.

Le master Eu2P est une formation coordonnée par notre équipe au sein de l'Université de Bordeaux dont le diplôme est non seulement reconnu mais codéveloppé par six universités européennes.

Ce master comprend deux années de formation : le *Eu2P Master Year-1*, et le *Eu2P Master Year-2*.

Le *Eu2P Master Year-1* permet d'acquérir les fondamentaux en pharmacologie clinique, épidémiologie, et biostatistique qui sont les prérequis du master de la mention de Pharmacologie qui correspond, par son niveau, sa structuration et son positionnement, à une 2^{ème} année de formation en master.

Les étudiants ayant validé la formation *Eu2P Master Year-1*, délivrée par l'Université de Bordeaux et que nous coordonnons donc également, sont donc admissibles pour l'entrée en Master de la mention de Pharmacologie sous unique réserve de leur pratique d'un français courant.

A l'issue d'une formation *Eu2P Master Year-1*, les étudiants francophones peuvent faire le choix de l'un des trois parcours nationaux (Formation Master de la mention de Pharmacologie, enseignement mixte associant e-learning et présentiel) ou de l'un des quatre parcours internationaux (Formation *Eu2P Master Year-2* en e-learning complet).

La validation de la formation *Eu2P Master Year-1* est la formation de première année directement correspondante au sein de l'Université de Bordeaux à la formation de deuxième année de master constituée par le Master de la mention de pharmacologie.

Commentaires portant sur la sous-section Organisation pédagogique de la formation

1. *Le format privilégiant l'enseignement à distance d'une majorité des UE renforce l'autonomie des étudiants mais permet difficilement les travaux de conduite de projet en équipe*

Nous sommes tout à fait d'accord avec le constat du Comité : l'enseignement à distance rend difficile la conduite de travaux en équipe. C'est pour cette raison que l'enseignement est maintenu sous une forme mixte.

En précisant, le format privilégie certes, pour la majorité des UE, l'enseignement à distance, mais à hauteur maximale de 85%. L'enseignement de chaque UE est donc mixte (distanciel et présentiel) avec pour chaque UE au minimum 15% du temps en enseignement présentiel (cf. ci-dessous planning de l'année en cours pour exemple). Cette philosophie et organisation a été adoptée justement pour permettre le maintien de périodes d'interactions renforcées avec les enseignants au cours desquels sont réalisées la synthèse de chaque UE et la revue de ces concepts clés à l'aide en particulier d'activités de groupes. Par ailleurs, ces temps sont à nos yeux essentiels pour favoriser la constitution d'une communauté d'étudiant et d'un esprit de promotion dans un enseignement mixte.

2. *Il est à noter que la formation ne comprend pas d'UE « Entrepreneuriat » ou « connaissance de l'entreprise » et ne propose pas d'accompagnement à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel*

Nous remercions le comité pour cette remarque.

Dans la pratique, l'accompagnement à la recherche de stage est assuré de manière informelle et personnalisée par les coordinateurs et la secrétaire du master de la mention de Pharmacologie, chaque étudiant intégrant le master sans stage déjà identifié se voyant proposer, en fonction de ses souhaits, un ensemble d'outils (aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, séminaires avec des chercheurs et des professionnels des Industrie de Santé, liste de contacts utiles (type Unités de recherche, Agences Sanitaires, Industriels du médicament), liste des sites web spécialisés (type LEEM, EFPIA, ou EMA), et contact avec le bureau d'Orientation et d'Insertion Professionnel de l'Université. stratégie de recherche et un catalogue de contacts (institutionnels en agences, dans l'industrie, en CRO, en Centre de Pharmacovigilance ou Addictovigilance, ou en unité de recherche selon les souhaits). Suite à ce commentaire du comité, nous allons réfléchir à formaliser cette démarche et à l'intégrer à l'UE AO1.

Cette UE AO1 est déjà l'UE transversale dans laquelle est enseignée l'écriture des projets de recherche en vue de la recherche de fonds, dans une perspective professionnalisante puisque cette compétence est indispensable à acquérir dans le domaine professionnel de la recherche ou de l'évaluation du médicament. Cette UE pourra aussi être enrichie d'un contenu « Entrepreneuriat ou Connaissance de l'entreprise » comme suggéré, plusieurs intervenants et collaborateurs directs gérant des entreprises ou en ayant créé.

Par ailleurs, effectivement, aucune formation à l'éthique de la recherche n'est dispensée dans le Master de la mention de Pharmacologie, considérant que cet aspect est déjà abordé dans la formation *Eu2P Master Year-1* et que l'offre en ligne abonde dans le domaine. En revanche, la formation à la valorisation

scientifique intègre une formation concernant les revues prédatrices et des listings de ces revues sont remis aux étudiants.

3. Les passerelles avec le master en langue anglaise Eu2P ne sont pas précisées.

Comme expliqué précédemment, les étudiants ayant validé la formation Eu2P Master Year-1, délivrée par l'Université de Bordeaux et que nous coordonnons également, sont éligibles pour l'entrée en Master de la mention de Pharmacologie sous unique réserve de leur pratique d'un français courant. La validation de la formation Eu2P Master Year-1 est, au sein de l'Université de Bordeaux, la formation de première année de Master directement correspondante à la formation de deuxième année de master constituée par le Master de la mention de pharmacologie.

A l'issue d'une formation Eu2P Master Year-1, les étudiants francophones peuvent donc faire le choix de l'un des trois parcours nationaux (Formation Master de la mention de Pharmacologie) ou de l'un des quatre parcours internationaux (Formation Eu2P Master Year-2).

Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation

1. Le dossier ne permet pas d'évaluer qui assure le pilotage de la formation : responsable de mention ? de parcours ? directeur des études ?

Le dossier précise pourtant que « Le comité pédagogique de la mention est composé par les responsables de la mention, les responsables des parcours, et les responsables de chaque UE ».

Il précise également que ce comité « se réunit en début d'année civile pour faire le point sur le déroulement de la formation théorique de l'année précédente, discuter des appréciations des étudiants et des points à améliorer, planifier les mises à jour des contenus, planifier les soutenances et discuter d'éventuelles situations particulières des enseignants ou des apprenants. Un ordre du jour ainsi qu'un compte rendu de cette réunion sont envoyés à tous les participants. »

Il précise enfin que « Entre avril et juin, les responsables de la formation ainsi que les responsables des parcours, procèdent à l'évaluation des prérequis des étudiants et à la validation de leur demande d'inscription. »

En dehors de ces grandes étapes du pilotage du master, les aspects de micro-management ou de gestion courante sont, logiquement, exercés au fil de l'eau par les responsables de la mention et la secrétaire pédagogique.

2. En l'absence formelle d'un conseil de perfectionnement, la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue relève du seul comité pédagogique qui s'appuie pour cela sur une évaluation des enseignements proposée aux étudiants à la fin de chaque UE. [...] Un conseil de perfectionnement doit être mis en place pour analyser des indicateurs de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements pour une démarche d'amélioration continue.

Comme précisé dans le dossier, un conseil de perfectionnement constitué de personnalités extérieures à l'enseignement va être mis en place. Il est prévu qu'il inclue un représentant des étudiants, un professionnel exerçant en CRO, un professionnel exerçant en pharmacovigilance au sein de l'industrie pharmaceutique, un professionnel exerçant dans le domaine de la surveillance du médicament en agence, un professionnel extérieur exerçant en Centre de Pharmacovigilance ou addictovigilance et un professionnel extérieur exerçant une activité de pharmaco-épidémiologie en structure publique. Les réunions de ce conseil seront définies sur un rythme identique à celui des réunions du comité pédagogique. Les réunions du conseil devront cependant précéder les réunions du comité afin de permettre que les recommandations du conseil soient discutées et intégrées aux réflexions du comité pédagogique.

Commentaires portant sur la sous-section Dispositif d'assurance qualité

1. *Il manque une analyse des profils des candidats et des inscrits au master, permettant d'évaluer l'attractivité du diplôme. Aucun indicateur concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude n'est présenté dans le document d'auto-évaluation. Cette absence d'indicateurs sur le devenir professionnel est problématique et empêche d'évaluer la pertinence de la formation de façon pertinente.*

Nous partageons ici totalement la conclusion du comité. Le bilan de recherche du devenir des étudiants était en cours au moment du dépôt du dossier, les premiers éléments sont présentés en pièce jointe.

De même, une analyse succincte du profil des candidats est disponible en pièce jointe.

Ces analyses, réalisées pour les cinq dernières années universitaires, mettent en avant :

- un profil des étudiants admis à la formation incluant une majorité d'étudiants en pharmacie (75,3 %) ; les autres étudiants sont issus de formation en médecine (12,4 %) ou de master en santé publique ou sciences du médicament.
- une origine des étudiants admis à la formation incluant une majorité d'étudiants venant d'autres universités françaises (70,1 %) ; 18,6 % viennent de l'Université de Bordeaux et 11,3 % d'universités étrangères.
- Parmi les répondants à l'enquête de suivi en cours, la majorité avait trouvé un emploi directement et sans délai à l'issue de la formation (29 répondants à ce stade de l'enquête sur 85 étudiants concernés ; 13 autres étudiants sont des internes en médecine ou pharmacie toujours en cours de formation ; 1 était en formation continue ; la formation n'a pas été validée pour les 3 derniers). Parmi les 29 répondants, 18 ont trouvé un emploi directement après la fin du master quatre dans le mois suivant (62 %), trois dans un délai de un à deux mois (10,3 %), deux dans un délai de cinq à six mois (6,9 %) ; le dernier a prolongé sa formation par un DU de recherche clinique.
- une insertion professionnelle réalisée majoritairement dans le secteur hospitalier à l'issue de la formation (41,4 %) suivi par le secteur industriel (31 %), le secteur des agences et institutions (13,8 %) et le secteur académique (10,3 %). Un étudiant avait finalement décidé de se ré-orienter vers un métier d'officine.

Commentaires portant sur la sous-section Résultats constatés

1. *Les indicateurs de suivi des étudiants sont les effectifs que de deux années universitaires (2017/18 et 2018/19) sans commentaire explicatif.*

C'est effectivement regrettable et une erreur dans la constitution du dossier d'auto-évaluation.

Veillez trouver ci-dessous les effectifs pour les années 2016-17 à 2020-21 incluse :

- 2016-17 : 26 étudiants
- 2017-18 : 18 étudiants
- 2018-19 : 21 étudiants
- 2019-20 : 20 étudiants

Par ailleurs, les enseignements de ce master sont ouverts aux étudiants de l'Université de Bordeaux suivant une formation en master TECSAN. Sur la même période, 27 étudiants du master TECSAN ont sélectionné pour leur formation des UE proposées au sein du master de la mention de Pharmacologie.

2. *Les effectifs sont faibles (20 étudiants) pour trois parcours proposés.*

Nous partageons pleinement ce constat.

La capacité maximale d'accueil du master est de 25-30 personnes ; des effectifs équilibrés entre chaque parcours conduiraient donc à un effectif de 8-10 étudiants environ par parcours.

Dans les faits l'expérience retirée depuis le dépôt de la maquette actuelle a montré que cet équilibre n'était pas atteint et n'était certainement pas atteignable.

Le parcours « Bon Usage du Médicament », créé à l'occasion de l'élaboration de la maquette déposée pour la dernière évaluation, attire trop peu d'étudiants. Notre analyse est que ce parcours ne correspond pas à un besoin professionnel. Il va donc être fermé ce qui ne laissera que deux parcours pour le master de la mention pharmacologie :

- Parcours Pharmacovigilance
- Parcours Pharmaco-épidémiologie

Les enseignements issus du parcours BUM, qui constituent l'UE BUM-1 et qui contribuent au tronc commun de formation des étudiants seront insérés dans une UE commune aux parcours Pharmacovigilance et Pharmaco-épidémiologie à partir de la rentrée 2022-2023. Les enseignements issus du parcours BUM qui constituent l'UE BUM-2 et qui contribuaient jusqu'ici au tronc commun seront conservés sous forme d'UE optionnelles à partir de cette même rentrée 2022-2023. Les enseignements issus du parcours BUM qui constituaient l'UE BUM-3 seront quant à eux encore proposés comme UE optionnelle pour l'année 2022-2023 avant d'être abandonnés ce qui permettra le développement d'une autre UE dont le contenu reste à discuter avec l'équipe pédagogique (des besoins étaient déjà identifiés dans les domaines de la visualisation de données, de la formation à la connaissance des entrepôts hospitaliers de données, et de l'utilisation de l'apprentissage automatisé pour la recherche en pharmacovigilance et pharmaco-épidémiologie).

3. *Le taux de validation du diplôme est d'environ 80% ce qui paraît étonnant au niveau master 2 pour lequel un taux de réussite de près de 100% est usuel. Une analyse par parcours serait nécessaire. Une analyse des profils des candidats à la formation (étudiants santé, étudiants inscrits au master Eu2P, formation continue, VAE, etc.) et du devenir des diplômés est indispensable pour l'évaluation d'une formation.*

Nous partageons pleinement le constat du comité. Le taux annuel de réussite du master de la mention de Pharmacologie a, de fait, toujours été de l'ordre de 100% jusqu'au passage en enseignement mixte distanciel et présentiel.

Ce passage à un enseignement majoritairement en e-learning a entraîné un afflux de nouvelles candidatures pour des étudiants avec des profils beaucoup plus variés. Nous avons dû apprendre à sélectionner ces nouveaux candidats. Certains, dont nous avons retenu la candidature et qui avaient intégré le master de la mention de Pharmacologie l'année du passage en format mixte se sont avérés malheureusement d'un niveau très inférieur à celui que permettait de supposer leur diplôme ; les mêmes n'ont également souvent pas accepté le niveau d'investissement nécessaire à la validation de l'enseignement. Pour ces étudiants, que nous avons tenté d'accompagner au-delà du raisonnable, la validation du diplôme était évidemment impossible, mais le refus d'un redoublement l'était également administrativement. Plusieurs ont ainsi pesé sur les statistiques de réussite du master pour non pas une mais deux, voire trois années avant de renoncer ou avant que l'université accepte de refuser leur ré-inscription.

Ces erreurs de sélection ont été extrêmement lourdes de conséquences pour les enseignants, en difficulté face à ces étudiants et contraints de devoir s'impliquer aux dépens de leurs autres activités pour essayer de leur permettre néanmoins de réussir dans l'acquisition de leurs compétences.

Afin d'éviter que de telles erreurs se répètent, les étudiants présentant des diplômes issus de formation non directement connues des membres de l'équipe pédagogique sont, quels que soit leur profil, soumis à des tests de vérification des pré-requis avant que leur éligibilité pour l'accession au master de la mention de Pharmacologie ne soit confirmée.

Commentaires portant sur la section Conclusion

Principaux points faibles :

- *Formation limitée à une seule année de niveau 2, non conforme au cadre national des formations.*

Comme expliqué, la formation est accessible aux étudiants de la formation Eu2P Master Year-1 que nous coordonnons et qui est intégrée à la mention. Il y a donc bien dans le master de la mention de Pharmacologie une première année possible (en anglais, et ouvrant accès au Master de la mention de Pharmacologie sous condition de parler un français courant). Cet aspect n'était pas assez clairement présenté dans le dossier initial, nous nous en excusons.

En outre, nous n'avons pas défini de nombre de places garanties aux étudiants francophones issus du Eu2P Master Year-1. Ce nombre pourrait être fixé à 5 places pour le parcours de Pharmacovigilance et 5 autres places pour le parcours de Pharmaco-épidémiologie, soit jusqu'à 10 places garanties au total et affectées à hauteur du nombre de candidatures éligibles.

• *Manque d'information concernant le pilotage.*

Comme nous les avons rappelés en réponse (cf. Réponse aux « Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation » ; réponse n°1); les missions et modalités de fonctionnement du comité pédagogique et de l'équipe pédagogique étaient détaillées dans le document.

• *Absence de conseil de perfectionnement.*

Le document d'auto-évaluation faisait également état du souhait de développer un conseil de perfectionnement. Les principes retenus pour la constitution de ce comité ont été précisés dans les réponses (cf. Réponse aux « Commentaires portant sur la sous-section Pilotage de la formation » ; réponse n°2).

• *Manque d'UE d'ouverture professionnelle et d'UE de compétences transversales.*

Ce commentaire fait certainement référence aux commentaires sur l'absence de formation à la recherche de stage et à l'absence de formation à l'éthique de la recherche. Il ne tient cependant pas compte à notre sens de l'existence d'une UE (l'UE AO1) sur les « Aspects opérationnels de la mise en place d'études en pharmaco-épidémiologie et pharmacovigilance ».

Dans cette UE sont enseignés l'écriture des projets de recherche en vue de la recherche de financements, les aspects pratiques de la réponse aux contraintes règlementaires de la mise en place d'étude, les aspects de pratique de la composition, de l'affectation des missions et du management des équipes pour la réalisation et la conduite des études de pharmacovigilance et de pharmaco-épidémiologie. Intégrant des aspects professionnalisants allant de la recherche de financement aux principes de management, cette UE est, à notre sens, une UE répondant totalement au cadre conceptuel des UE de compétences transversales.

Comme détaillé, au vu des commentaires du comité, nous comptons cependant la faire évoluer pour intégrer également un enseignement formel à la recherche de stage.

• *Absence de suivi des étudiants et du devenir des diplômés.*

Nous avons fourni en réponse les résultats préliminaires de cette enquête de suivi pour les 5 dernières années.

Ces résultats préliminaires mettent en évidence pour la majorité des répondants un emploi trouvé immédiatement après la fin de la formation, dans le secteur de la pharmacovigilance publique pour plus de 40 % des étudiants et de l'industrie pharmaceutique ou des Contract research Organisation pour 31 % d'entre eux

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master tel qu'il est présenté ne correspond pas à une mention mais à un parcours de master. Il n'est pas possible de demander une accréditation pour un master uniquement déclinée en M2. Pour être conforme à la réglementation nationale des diplômes, il est indispensable de mettre en place un diplôme de master organisé en deux ans (M1 et M2). Une réflexion, en vue du projet d'offre de formation, est à mener au sein du champ Santé pour une restructuration ou la création d'un parcours par exemple au sein de la mention Sciences du médicament et des produits de santé ou Santé publique. Les liens avec le master international Eu2P sont à clarifier pour une meilleure valorisation et une optimisation du partenariat.

Cette analyse du comité est liée à l'absence de prise en compte de l'existence d'une première année de formation (Eu2P Master Year-1) donnant accès, en plus de la formation Eu2P Master Year-2 (pour tous les étudiants), au Master de la Mention de Pharmacologie (pour tous les étudiants ayant validé le Master Year-1 et pratiquant un français courant).

Nous nous excusons si ce lien entre les deux formations que nous coordonnons n'était pas suffisamment clairement présenté dans les documents soumis. Pour aller plus loin dans l'affichage de ce lien entre les deux formations, nous avons décidé de définir un nombre de places garanties aux étudiants francophones issus du Eu2P Master Year-1.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)